

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**



UNION COMMUNISTE (trotskyiste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1862 - 9 avril 2004 - prix : 1 €

**Raffarin un,
deux ou trois,
c'est toujours
Seillière qui
fait la loi !**

p. 3, 4, 5

■ Chiffres

du chômage

**Le mensonge
continue**

p. 3

■ Logement

**Une situation
scandaleuse**

p. 16

■ Irak

**L'occupation
alimente
l'escalade**

p. 10

Génocide rwandais

**Le pouvoir français
complice des tueurs**

p. 3, 8, 9



Sommaire

Leur société

- p 4
- La réforme de l'ASS seulement suspendue
 - Revalorisation du smic : les faux-semblants
 - Le gouvernement et les intermittents du spectacle
- p 5
- Démantèlement de la Sécurité sociale : la continuité
 - Douste : le retour
 - La pauvreté en France
- p 6
- Ce que devient la décentralisation des TOS
- p 7
- L'endettement de l'État
 - Les « niches fiscales » des riches
- p 16
- Lyon : brûlées vives dans un bidonville
 - La situation du logement social à Grenoble
 - Creil : les droits des locataires en question

Tribune

- Sanction électorale : et maintenant ?

Dans le monde

- p 8/9
- Il y a dix ans, le génocide au Rwanda : la complicité du pouvoir français.
 - Le chef de la police congolaise remis en liberté.
- P 10/11
- Irak : l'occupant et les intégristes
 - Israël : les provocations de Sharon
 - Allemagne : la journée syndicale du 3 avril

Enseignement

- p 12
- Trélazé (Maine-et-Loire) : contre la fermeture de classes
 - Les étudiants en sport manifestent
- p 13
- Collège R. Doisneau (Paris 20^e)

Dans les entreprises

- p 13
- Alstom-La Courneuve (93) : grève reconduite
 - Rhodia Saint-Fons (région lyonnaise) : grève et manifestation
 - Campingaz - Saint-Genis Laval (Rhône)
- p 14
- Renault : non à la filialisation de l'informatique
 - Groupe Peugeot-Citroën : la réalité sur les « 7000 embauches »
- p 15
- Hispano-Suiza Villaroche (77)
 - Hôpitaux Sainte-Marguerite et la Timone à Marseille
 - Avia Partner - Bordeaux : non aux licenciements !

• 29, 30 et 31 mai : un rendez-vous à ne pas manquer

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À PRESLES (Val-d'Oise)

Cette année, plus encore que les années précédentes, notre fête sera un grand rassemblement politique, puisque qu'elle se situera les 29, 30 et 31 mai, durant la campagne électorale des élections européennes qui auront lieu, moins de quinze jours plus tard, le dimanche 13 juin et dans lesquelles seront présentes des listes communes LO-LCR.

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole au cours de la fête. Rappelons aussi que, comme il n'y a pas de communisme sans liberté, notre fête donne aussi la parole à bien d'autres groupes politiques de France ou d'ailleurs, que vous pourrez retrouver dans la « Cité Politique ». Et puis, les occasions de s'instruire et d'échanger des idées ne manquent pas à la fête. On y trouve : des expositions politiques et scientifiques, plusieurs librairies, un forum du livre. Des auteurs, des militants viennent débattre, présenter leurs livres ou leurs travaux sur des sujets aussi variés qu'intéressants. Au « Chapiteau Scientifique » se dérouleront des expositions scientifiques et des conférences animées par des personnalités. On pourra même suivre une histoire (critique !) des religions au cours du spectacle animé « Sciences on tourne ».

Et puis – ceux qui connaissent notre fête le savent déjà et tous ceux qui y viendront pour la première fois le découvriront avec délice – une large place est

aussi faite aux richesses culinaires régionales, nationales et même internationales. Et en sortant de table on n'aura que le choix entre les nombreux spectacles gratuits qui se déroulent sur les trois scènes et dans les allées de la fête.

Et, pour les amoureux des salles obscures, la fête c'est l'occasion de voir ou revoir dans un des deux cinémas gratuits les films, récents ou pas, qu'ils n'auraient pas eu le plaisir d'apprécier pendant l'année.

Un dernier mot, pour les enfants qui sont les rois de la fête, la crèche accueille les tout-petits et la « Place aux jeunes » les plus grands. Et, pour tous les autres, les allées de la fête sont à eux... où ils peuvent faire preuve d'astuce et d'énergie dans tous les stands de jeux où la « carte orange » leur permet de jouer pour un prix modique.

Alors, sans hésitation, pour un week-end de la Pentecôte réussi, varié et riche en découvertes, une seule direction, le parc de Presles, les 29, 30 et 31 mai 2004.

Et la carte d'entrée ?

Vous pourrez acheter la carte d'entrée pour les trois jours à l'avance auprès de nos militants ou en envoyant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière à notre journal (LO BP 233 - 75865 Paris Cedex 18) au prix de 10 euros, au lieu de 15 euros sur place. De même, en achetant à l'avance les bons d'achat qui servent dans le cadre de notre fête, vous les paierez 4 euros, pour un pouvoir d'achat de 5 euros dans toute la fête.



Thiéfaïne

Francis VERNHET

Ils seront de la fête

Hubert-Félix THIEFAÏNE, qui présente son spectacle « *En solitaire* ».
Raúl PAZ (le nouveau son cubain)
Richard BOHRINGER et le groupe **Aventures**, pour leur spectacle « *C'est beau une ville la nuit* »
Gustave PARKING, humour

Comment arriver à Presles ?

Pour tous ceux qui utilisent les navettes gratuites qui partent de Paris – et que nous conseillons fortement, car le stationnement dans le petit village de Presles est difficile – il faut savoir que le point de départ de ces navettes est désormais situé au métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne numéro 13) et non plus au métro Porte-de-La-Chapelle.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 5 avril 2004



Seule la lutte collective arrêtera les attaques du patronat et du gouvernement

Du discours de Raffarin devant le Parlement le 5 avril, aussi verbeux que vide, il ressort surtout qu'il est fier de sa politique passée et qu'il continuera à « garder le cap des réformes ». Les victimes de ses « réformes », les retraités, les chômeurs, sont conviées à abandonner leur pessimisme. Ceux qui sont tombés dans la misère se voient promettre une « haute Autorité ». Le mépris des

hommes de paille du grand patronat pour la population est sans limite.

Après la démolition des retraites, c'est au tour de l'assurance-maladie. On nous explique depuis des années que cela est une nécessité, qu'on ne peut pas faire autrement. C'est un mensonge. Si l'assurance-maladie est en déficit, c'est à cause du chômage et des cotisations en moins, mais aussi en raison des exonérations de charges sociales patronales qui ne sont que partiellement remboursées par l'État.

Pourquoi serait-ce aux travailleurs de payer ce déficit, eux qui ne sont en rien responsables du chômage ? Pourquoi diminuer les remboursements de médicaments ? Pourquoi augmenter la CSG qui amputera encore le pouvoir d'achat des classes populaires ? Pourquoi n'est-ce pas les cotisations patronales qui sont augmentées ?

Résorber le déficit de la Sécurité sociale au détriment des travailleurs, et non pas en faisant payer les revenus du capital, n'est pas une nécessité. C'est un choix. Le gouvernement exécute servilement ce que lui demande le grand patronat. Mais il faut remarquer que si la gauche attaque le gouvernement sur ses méthodes, elle prétend aussi que les « réformes » sont nécessaires. Ce qui signifie que, si elle revenait au gouvernement, elle ferait peut-être autrement dans les nuances mais elle ferait quand même ce que fait aujourd'hui la droite.

Le résultat de la politique menée depuis deux ans par la droite, mais qui est dans la droite ligne de celles du gouvernement Jospin, c'est la dégradation générale des conditions d'existence du monde du travail. Dans ce

pays riche qu'est la France, on compte aujourd'hui officiellement près de 4 millions d'individus qui vivent sous le seuil de pauvreté. C'est vivre avec moins de 579 euros (3 800 francs) par mois pour une personne seule. Il y a bien sûr, parmi eux, un grand nombre de chômeurs, mais pas seulement. De plus en plus nombreux sont celles et ceux qui, tout en travaillant, ne trouvent que des emplois précaires, avec des salaires en conséquence, et que le travail ne sauve nullement de la pauvreté.

C'est une situation révoltante dans un pays où les entreprises affichent des profits élevés, où tous ceux qui vivent du revenu de leur capital engrangent des dividendes en hausse et où des sommes fantastiques sont gaspillées dans toutes sortes de spéculations, de rachats d'entreprises les unes par les autres.

C'est révoltant mais on ne peut pas compter sur les gouvernements qui se succèdent pour protéger le monde du travail.

Les travailleurs ne peuvent et ne doivent pas attendre les futures élections, dans trois ans. Pas seulement parce qu'en trois ans ceux qui sont au bord de la noyade seront noyés, mais parce que ces élections changeront au mieux la majorité et le gouvernement, mais pas vraiment la politique.

Il faut que nous nous défendions nous-mêmes, en utilisant les armes qui sont les nôtres, les grèves, les manifestations et la mobilisation d'une ampleur telle que cela fasse peur aussi bien au patronat qu'au gouvernement.

Au lendemain du désaveu électoral du gouvernement, les confédérations syndicales ont un peu élevé la voix, mais ô combien peu. Mais il faut faire pression sur les syndicats pour qu'au lieu de proposer des journées d'action séparées, qui divisent les travailleurs, qui séparent les catégories les unes des autres, ils proposent une mobilisation d'ensemble. Toutes les catégories de travailleurs sont menacées par des licenciements, toutes auront à subir, si on laisse faire, les attaques contre l'assurance-maladie.

Il faut au moins arrêter l'offensive, et ce n'est pas avec les bulletins de vote que nous le ferons.

Arlette LAGUILLER

• Dix ans après le génocide rwandais

Le mensonge officiel demeure

Dix ans après le génocide rwandais de 1994 et son million de morts, alors que les témoignages sur les responsabilités écrasantes des militaires français dans cette tuerie se multiplient dans la presse, les officiels français n'en démordent pas. Mercredi 7 avril, la ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, s'est déclarée « scandalisée » par ces accusations, assurant que la présence des militaires français avait permis... « qu'il n'y ait pas un génocide total » !

Dix ans après, gouvernants et ex-gouvernants sont toujours d'accord pour mentir et couvrir leurs hommes de main de l'état-major. Mais les faits sont là. Sous la présidence de Mitterrand, les gouvernements socialistes puis de droite ont mené au Rwanda une même politique. Les militaires français présents dans le pays ont préparé le massacre avec

les chefs de l'armée rwandaise et des milices d'extrême droite hutues. Ils se savaient couverts par Paris.

Dix ans après, ils le sont toujours. Au-delà de leurs polémiques de façade, on voit à quel point ces hommes de gouvernement, qu'ils soient de droite ou de gauche, sont solidaires quand il s'agit de couvrir les sales besognes de défense des intérêts de l'impérialisme français ; cet impérialisme a une vieille tradition en matière de « coups » nau-séabonds et de sanglantes opérations coloniales, de l'Indochine à l'Algérie, du Moyen-Orient à l'Afrique, et il a des dirigeants à son image : complices, hypocrites, menteurs jusqu'au bout pour couvrir les massacreurs.

A. F.

(voir nos articles sur le génocide rwandais en pages 8 et 9)

La fausse baisse du chômage

Le chômage officiel a très très légèrement diminué en février : -0,1 %, soit 2 700 chômeurs de moins sur les 2 400 000 que recensent les services gouvernementaux.

Si ce chiffre était juste, cela serait déjà dramatique. Malheureusement, il y a toutes les raisons de penser que les chômeurs sont de plus en plus nombreux.

Par de multiples artifices, le nombre de chômeurs est scandaleusement sous-estimé : c'est ainsi que n'entrent pas dans les statistiques ceux qui sont en stage, ou qui travaillent en temps partiel imposé, pour ne citer qu'eux. Mais depuis le 1^{er} janvier, nouvelle crapulerie, la réduction de la durée d'indemnisation par les Assedic a brutalement amené la fin des droits à l'indemnisation pour des dizaines de milliers de chômeurs. Et tout en les précipitant dans la misère, elle les a fait

disparaître des statistiques. Ils étaient déjà 265 000 dans ce cas en janvier. Combien en février ?

C'est cela qui avait permis au gouvernement d'afficher une baisse du chômage de 1 % en janvier, et c'est encore vraisemblablement cela qui lui permet de parler à nouveau de baisse aujourd'hui.

Partout dans le pays, les licenciements continuent, les missions d'interim et les CDD prennent fin sans être renouvelés. Partout, les patrons augmentent la pression pour faire effectuer la même production avec moins de salariés. Le gouvernement n'y trouve rien à redire. Plutôt que combattre le patronat responsable du chômage, il préfère combattre tout à la fois les chômeurs et la vérité des statistiques.

J. R.

. ASS

Allocation spécifique de solidarité

Réforme suspendue, objectif maintenu

Dans son discours du jeudi 1^{er} avril, Chirac a voulu donner à son gouvernement un visage un peu moins antisocial. Il a fait mine de vouloir reconsidérer un certain nombre de mesures parmi les plus impopulaires adoptées par Raffarin : en premier lieu, celles qui se traduisaient pour plusieurs dizaines de milliers de chômeurs par la suppression de l'allocation spécifique de solidarité, à laquelle ils avaient droit.

Il a admis qu'elle était « très durement ressentie par un certain nombre de travailleurs et de chômeurs » et a demandé au gouvernement de suspendre sa mise en œuvre. Mais suspendre n'est pas annuler.

La raison de l'impopularité de la réforme de l'ASS serait, selon Chirac, qu'elle arrive en même temps que la réforme de l'assurance-chômage. Il présente les deux mesures comme indépendantes l'une de l'autre, l'ASS dépendant du gouvernement alors que l'assurance-chômage est du ressort des partenaires sociaux, Medef et organisations syndicales, dans le cadre de l'Unedic.

En réalité, il s'agit bien de mesures coordonnées pour réduire brutalement les droits des chômeurs. Avec la réduction de la durée de l'indemnisation, les chômeurs arrivent plus vite en fin de droits. Ils n'ont droit alors qu'au RMI, s'ils en remplissent les conditions, ou à l'ASS.

La mesure décidée par le gouvernement Raffarin II, sous les auspices de Chirac, limitait la durée de l'ASS, qui auparavant pouvait être touchée sans limite de durée et permettait donc aux chômeurs de bénéficier d'un minimum jusqu'à leur retraite. Raffarin II avait décidé que la perception de l'ASS serait limitée à trois ans, pour ceux qui en bénéficient déjà, et à deux ans pour les nouveaux bénéficiaires. Les plus de 55 ans échappaient à ces mesures, mais ils perdaient la majoration de 178 euros à laquelle ils avaient

droit auparavant. Ces nouvelles règles devaient prendre effet à partir du 1^{er} janvier 2004. Devant les protestations qu'elle a suscitées le gouvernement repoussa leur mise en œuvre au 1^{er} juillet.

Aujourd'hui, Chirac annonce la suspension d'une mesure non encore appliquée. Mais il s'est bien gardé de dire qu'il renonçait à s'attaquer aux droits des chômeurs. Sous cette forme ou une autre. Il a rappelé « la réforme indispensable de l'assurance-chômage », regrettant simplement que la simultanéité des deux mesures n'ait pas été « suffisamment coordonnée ».

Chirac et son gouvernement n'ont pas changé d'objectif : fournir au patronat une main-d'œuvre moins coûteuse, en réduisant les droits des travailleurs et des chômeurs. Selon eux, la réforme de l'ASS suspendue, « la loi de mobilisation pour l'emploi (...) doit permettre de reprendre les choses dans une logique d'ensemble. Et cela avec un objectif principal qui est de mieux aider, de mieux accompagner les chômeurs dans le retour à l'emploi. »

Ce que signifie cet « accompagnement » c'est, de la part d'un gouvernement qui ne sait qu'accompagner les suppressions d'emplois décidées par les patrons, une série de mesures destinées à contraindre les chômeurs à accepter n'importe quel travail, pour des salaires qui ne permettent pas de subvenir à leurs besoins élémentaires.

Vincent GELAS

. Revalorisation du smic

Ce que Raffarin n'a pas dit

Dans son discours de politique générale, Raffarin a annoncé une augmentation du pouvoir d'achat du smic de 3,7 % au 1^{er} juillet 2004 et à nouveau au 1^{er} juillet 2005. Voilà qui est loin d'être une décision nouvelle du gouvernement Raffarin III, comme cela est suggéré, puisqu'il s'agit tout simplement d'appliquer la loi de janvier 2003 qui vise à un alignement des six différents smic existants. Et surtout, cette mesure est loin d'impliquer une amélioration du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés et même de l'ensemble des salariés payés au smic.

En effet, seuls un peu moins de la moitié des smicards auront

droit à ce coup de pouce de 3,7 %. Ceux qui sont passés aux 35 heures, et qui représentent la majorité, auront droit à des augmentations dégressives selon la date de la mise en place des 35 heures dans leur entreprise. Elles s'échelonnent de 1,6 % à 0 %, dans les entreprises les plus récemment passées aux 35 heures. Environ un tiers des smicards ne bénéficieront que de 0,6 % ou moins.

L'augmentation du pouvoir d'achat que ces coups de pouce sont censés représenter est d'autant plus théorique que l'augmentation à laquelle ils s'ajoutent, et qui est censée, elle, tenir compte de l'augmentation des prix, n'en tient compte que bien imparfaitement. Il s'agit en effet de l'indice des prix hors tabac

calculé pour les ménages ouvriers et employés. Cet indice étant concocté pour minimiser les hausses réelles des prix, les coups de pouce du gouvernement compenseront tout au plus en partie les augmentations du coût de la vie que l'indice ne prend pas en compte.

Cela signifie que la politique dite sociale du gouvernement se traduit en fait par une stagnation, voire une diminution, du pouvoir d'achat d'une grande partie des smicards. Et ça n'empêche pas Raffarin de prétendre que « le smic progresse plus vite qu'il n'a jamais progressé depuis 20 ans » !

Dominique CHABLIS

. Intermittents du spectacle

Le gouvernement amuse la galerie

Discutée de longue date, décidée au printemps dernier et entrée en application au 1^{er} janvier, la « réforme » du régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle vient de trouver, en la personne de Chirac, un bien étrange détracteur. Celui-ci n'a pas poussé l'hypocrisie jusqu'à dire qu'il ignorait tout de cette réforme, voire qu'il l'avait toujours combattue. Mais ses quelques propos à la télévision au sujet du problème des « jeunes artistes », victimes du nouveau régime d'indemnisation, avaient de quoi irriter tous ceux qui se sont battus depuis des mois contre les mesures prises par le gouvernement... de Chirac.

Cette pseudo-ouverture va surtout permettre au gouvernement de gagner du temps dans d'interminables négociations, où seuls des aspects mineurs de la « réforme » pourraient être remis en cause. Au flou de la déclaration de Chirac a d'ailleurs succédé le flou de celle de Raffarin, parlant de renouer un « dialogue nouveau » avec les intermittents, puis de celle de Renaud Donnedieu de Vabres, nouveau ministre de la Culture, qui dit vouloir « mettre un terme à cette méprise qui sépare injustement

la volonté de réforme et la situation des artistes ».

Méprise ? Mais cela fait des mois qu'artistes et techniciens du spectacle savent à quoi s'en tenir sur les effets d'une « réforme » qui les frappe de plein fouet, en laissant impunies les pratiques des entrepreneurs de spectacles qui usent et abusent du statut de l'intermittence.

Pour transformer en actes

les bonnes paroles du gouvernement, les intermittents devront continuer leur pression dans la rue, à commencer par le 19 avril, le jour de la réunion prévue avec le ministre. Et le gouvernement devrait se méfier de l'approche de la saison des festivals, s'il n'a pas compris les leçons de l'été passé.

Jean RAYNARD

Le nombre des Rmistes monte en flèche

Selon les chiffres fournis par la Caisse nationale des allocations familiales, le nombre des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) a grimpé de 4,9 % en 2003. Ils sont actuellement plus de 1,12 million. Cette augmentation concerne plus particulièrement les moins de trente ans. La progression des Rmistes reflète bien sûr celle du chômage, qui ne cesse d'augmenter avec l'avalanche de suppressions d'emplois programmées par les patrons aux quatre coins du pays. Et les attaques du gouvernement contre les

indemnisations des chômeurs ne peuvent qu'accroître le nombre de demandeurs d'emploi réduits à survivre avec ce revenu minimum mensuel de 411,70 euros (2 700 F) pour un adulte sans enfant.

La bande à Chirac et Raffarin a trouvé la solution : transférer la gestion complète du RMI aux Conseils généraux, c'est-à-dire aux départements. Exit les pauvres, pour que l'État puisse consacrer encore plus d'argent public au grand patronat et aux riches...

A. R.

Pour démanteler la Sécurité sociale, un ministre chasse l'autre

Le « nouveau » ministre de la Santé, Douste-Blazy, qui avait déjà occupé ce poste dans le gouvernement Balladur, a dit sans rire que sa mission est de « garantir également un accès aux soins de qualité », quels que soient les revenus, et de « mener une politique énergique de réduction des inégalités » entre les régions.

Même s'il n'a pas précisé quelles mesures il prépare, son orientation se situe dans la continuité de ses prédécesseurs, dans l'esprit de la réforme que tout ce beau monde, de droite ou de gauche, nous présente comme inévitable. Une réforme qui vise à réduire la couverture des soins et prestations.

Il faut, explique Douste-Blazy, « trouver de nouvelles manières d'organiser la négociation sur les remboursements entre (...) les caisses de l'assurance-maladie, les mutuelles et les professionnels de santé ». Pour les médicaments, il s'agit de « remettre les choses à plat » car, selon lui, il y aurait d'un côté les anticancéreux, « très performants mais très chers », de l'autre « des médicaments dont l'efficacité reste à démontrer ». Le ministre se garde de préciser s'il va s'attaquer aux remboursements des uns, des autres... ou de tous à la fois.

Douste-Blazy écarte une nouvelle augmentation des cotisations et de la CSG... pour le

moment, expliquant que la baisse des remboursements aurait pour but d'empêcher de recourir à une nouvelle hausse des prélèvements. Air connu, qui n'a jamais empêché les gouvernements d'attaquer sur les deux fronts. Et c'est bien ce que compte faire Chirac.

Raffarin renonce, a-t-il dit, à faire passer son plan par une simple ordonnance, avec l'intention à peine cachée d'y parvenir autrement. Son ministre de la Santé annonce qu'il continuera la consultation avec le « Haut comité pour l'assurance-maladie », méthode qui ressemble à la façon dont le gouvernement précédent s'y était pris pour s'attaquer aux retraites. À défaut de convaincre ceux qui vont faire les frais des projets contre la Sécurité sociale, le ministre va faire discuter les syndicats et les mutuelles siégeant dans ce Haut comité. On l'a vu sur les retraites, même si tous les syndicats ne se montrent pas aussi coopérants que la CFDT,

aucun ne remet en cause la nécessité de prétendues « réformes ». Ils présentent, sous des formes variables, comme une nécessité le partage des sacrifices entre assurés et... salariés ! Il faudrait agir à l'opposé et supprimer les exonérations patronales qui grèvent le budget de l'État, mais aussi directement celui de la Sécurité sociale.

Douste-Blazy écarte de telles mesures, et on voit mal ce qui peut le distinguer de ses prédécesseurs. Si un concours de faux-jetons était lancé, peut-être remporterait-il la palme. « Une privatisation de la Sécurité sociale se ferait sans moi », a déclaré en effet Douste-Blazy. Mais la réduction des remboursements ou l'augmentation récente du forfait hos-

pitalier sont déjà pain bénit pour les assurances privées qui proposent, à ceux qui en ont les moyens, des assurances complémentaires pour combler les défaillances de la Sécurité sociale. Si ce n'est pas privatiser la Sécurité, c'est que les mots ne veulent plus rien dire !

Jean SANDAY



Des personnels hospitaliers réclament des moyens pour la santé.

Douste : le retour

Philippe Douste-Blazy fut ministre délégué à la Santé sous la tutelle de Simone Veil dans le gouvernement Balladur de 1993 à 1995, et porte-parole de ce gouvernement pendant quelques mois, avant de changer de poste sous Juppé. Il fut donc l'un des artisans du « plan Veil » contre l'assurance-maladie : une réduction de cinq points sur les remboursements des médicaments et des consultations, ainsi qu'une augmentation du forfait hospitalier, appliquées à partir du 1^{er} août 1993.

Ce même gouvernement avait aussi augmenté de 1,1 % à

2,4 % la CSG instituée par Rocard et il s'était engagé dans une politique de fermeture de lits et de services hospitaliers. Dès mai 1993, une circulaire signée de Simone Veil et Douste-Blazy avait demandé aux préfets la disparition rapide de quelque soixante mille lits dans les hôpitaux publics, déclarant « la priorité absolue qui s'attache à résorber dans les meilleurs délais les surcapacités hospitalières ». En janvier 1994, un séminaire gouvernemental annonça la suppression d'une première tranche de vingt-deux mille lits hospitaliers publics.

Un syndicat de cadres hospitaliers déclara alors qu'en réalité un certain nombre de ces vingt-deux mille lits étaient inoccupés du fait de l'absence de moyens offerts aux hôpitaux publics, soulignant que la limitation du budget des hôpitaux décidée trois mois plus tôt avait accentué la pénurie. Mais le gouvernement persista et signa. Ses successeurs, Juppé puis Jospin, aggravèrent encore les choses. Si bien que le personnel des hôpitaux et toute la population subissent encore aujourd'hui les conséquences des méfaits du Douste-Blazy version 1993.

J. S.



Les damnés de la terre

Selon l'INSEE, l'Institut national de la statistique, la France, bien qu'elle se situe à la cinquième place du hit-parade de la richesse mondiale, compte 3,7 millions de personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté. Dans ce chiffre, on dénombre un million d'enfants.

D'autres signes montrent que la pauvreté ne cesse d'augmenter. Les Restos du Cœur, qui viennent de fermer leurs portes, ont servi 65 millions de repas cet hiver, soit 10 % de plus que l'an dernier. Le Secours Populaire s'apprête à aider les étudiants

sans ressources à se nourrir. Enfin, le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Cerc), un organisme qui mesure l'évolution des inégalités, plaide pour un « programme national de lutte contre la pauvreté des enfants ».

Les pauvres recensés par tous ces organismes sont le plus souvent des « travailleurs pauvres », c'est-à-dire des travailleurs dont les salaires sont si bas qu'ils ne peuvent pas assurer les dépenses les plus élémentaires et s'adressent aux Restos du Cœur pour se nourrir gratuitement l'hiver. Les autres sont des femmes seules, avec un ou plusieurs enfants, ou

encore des jeunes peu qualifiés.

Toutes les associations de lutte contre la pauvreté, Secours Populaire, Secours Catholique ou autres, parviennent à la même conclusion : cette grande pauvreté qui augmente dans tout le pays est le fruit de la précarité qui ne cesse de grandir en liaison avec l'augmentation du chômage, la multiplication des licenciements et le remplacement des emplois en contrats à durée indéterminée par des emplois en CDD, des missions d'intérim limitées ou des emplois à temps partiel imposé.

3,3 millions de personnes ne survivent qu'avec les minimas

sociaux, comme le revenu minimum d'insertion (RMI) ou l'allocation spécifique de solidarité (ASS), autant d'allocations de survie qui sont dans le collimateur d'un gouvernement qui cherche, au nom des économies budgétaires qu'il refuse de faire sur le dos des riches, à rogner par tous les bouts ces maigres ressources, en se moquant bien qu'en l'occurrence ce sont les plus démunis, les plus fragiles, ceux justement qu'une société digne de ce nom devrait avoir à cœur de protéger, qui sont les premières victimes.

Et ce gouvernement, même s'il prétend le contraire ces

jours-ci, entend bien continuer cette guerre aux pauvres qu'il mène depuis deux ans, sans s'inquiéter du fait que celle-ci menace de les plonger dans une misère encore plus grande.

Jacques FONTENOY

Le seuil de pauvreté fixé par l'INSEE est de 579 euros par mois (3 800 francs) pour une personne seule (à titre de comparaison, il était de 559 euros en 2001), de 862 euros pour un couple et de 1 216 euros pour une famille avec deux enfants. Autrement dit, juste au-dessus de ce « seuil de pauvreté », on n'est pas encore bien riche !

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Sanction électorale Et maintenant ?

La droite a été sanctionnée. Elle n'a évidemment pas été évincée. C'est donc la même politique qui va continuer, et le seul frein sera celui que les travailleurs pourront imposer par leur lutte.

D'autant plus que le PS a joué très exactement le rôle qu'il reproche tant et si mal à propos à l'extrême gauche : pas de projet, pas de programme, pas d'alternative aux attaques de la droite et des patrons, pas même l'objectif de revenir sur les mesures adoptées par le gouvernement Raffarin, pour ne pas parler bien sûr de celles de ceux qui l'ont précédé. Rien donc qu'un rôle protestataire et un bulletin de vote destiné à sanctionner la droite. Bien des électeurs ne l'ont pas pris autrement.

Alors qu'il y a deux ans beaucoup s'étaient servi des candidats d'extrême gauche pour désapprouver la politique pro-patronale du gouvernement de gauche, cette fois ils se sont servi de la gauche pour sanctionner la droite là où ça lui fait mal, c'est-à-dire en lui faisant perdre des places. Et pour cet objectif les partis de l'ex-gauche plurielle ont semblé les mieux placés. Le score des listes LO-LCR n'est donc pas un désaveu, ni de sa politique ni du choix que les deux organisations ont fait de se présenter ensemble. Une fraction de l'électorat vient malgré tout de se prononcer en leur faveur : c'est réjouissant pour l'avenir.

Car, maintenant les élections passées, l'extrême gauche a vraiment l'opportunité de montrer son utilité, y compris à ceux qui le 21 mars ont trouvé plus utile de voter pour la gauche. À condition que LO et LCR poursuivent dans la même direction, en démontrant qu'elles étaient sérieuses quand elles invitaient les travailleurs à faire de la politique sur un autre terrain et que le couple d'extrême gauche formé à l'occasion n'est pas le simple produit de marketing décrit par nos adversaires et destiné à disparaître dès la fin des échéances électorales.

Un programme plus urgent et actuel que jamais

Raffarin maintenu avec le même ordre de mission, au mieux un changement de style, c'est dans les mois qui viennent, les semaines peut-être, que la question est posée de comment réagir.

La gauche a prévenu qu'elle n'avait ni objectifs pour les travailleurs ni intention d'en trouver avant... 2007. Les centrales syndicales, tout en se félicitant du désaveu du gouvernement, se sont réjouies plus encore de ses ouvertures à leur égard.

Qui d'autre donc que l'extrême gauche peut souligner et préciser que « revenir sur des mesures injustes », suivant la vague formule de Hollande, c'est revenir à 37 ans et demi de cotisations pour une retraite complète pour tous, annuler toutes les mesures sclérotées contre les chômeurs, interdire tous les plans de licenciements et rattraper le retard pris depuis vingt ans par les salaires ? Qui d'autre peut marteler et rappeler que des « négociations », dont la perspective fait briller les yeux des Thi-

bault, Mailly et Chérèque, sont un piège s'il n'est pas affirmé par avance que les salariés n'accepteront aucune diminution de leurs droits, et en particulier aucune réforme de la Sécurité sociale qui reposerait sur l'augmentation des cotisations des salariés ou un moindre remboursement des soins ? Qui d'autre enfin s'est prononcé depuis longtemps pour l'arrêt de toute subvention aux patrons et l'obligation de consacrer l'argent public aux services publics, leur amélioration et l'embauche du personnel nécessaire ?

LO et LCR ont défendu ensemble ce programme pendant les élections régionales. Elles s'apprentent à le défendre ensemble aux prochaines européennes. Qu'est-ce qui peut bien les empêcher de le défendre ensemble, avant, après ou entre deux élections ?

La main tendue à ceux qui veulent réagir

Nous allons sans doute vérifier assez rapidement si les résultats électoraux ont contribué à renforcer le moral des travailleurs, comme les réactions de satisfaction recueillies les 22 et 29 mars dans les entreprises ou les milieux populaires peuvent le laisser espérer. À défaut des organisations syndicales ou des partis de gauche c'est le gouvernement lui-même qui semble prêt à le tester, en maintenant son cap et ses coups fourrés : de la privatisation d'EDF-GDF à la casse du code du travail, sans oublier surtout celle de la Sécurité sociale.

Il y a déjà quelques propositions de se préparer à affronter ses attaques. Ainsi le PCF radicalise ses revendications sur le sujet et propose la mise en place des comités « Touche pas à ma sécu ». Ici ou là des militants PCF, mais aussi syndicalistes, en particulier CGT, d'Attac, de la LCR, auraient même commencé à les mettre sur rails. Opération uniquement publicitaire pour le parti ou feu vert à ceux, critiques ou non envers sa direction, qui piaffent d'impatience de faire quelque chose pour ne pas voir la santé subir le même sort que les retraites ?

C'est aussi le rôle de l'extrême gauche de tester la volonté réelle des militants comme des organisations de gauche et du mouvement ouvrier d'organiser la contre-offensive. À elle de trouver les gestes et les propositions qui permettent de démasquer les faux semblants des véritables volontés de lutter et de s'allier à ces dernières, quelles que soient nos divergences avec elles par ailleurs. Force politique encore limitée mais pourtant reconnue, elle a quelques moyens de le faire : depuis la collaboration à ces comités de défense de la Sécu là où ils regroupent des militants et travailleurs réellement dévoués à organiser la riposte jusqu'à la reprise au vol des propositions de montrer la force des salariés dans la rue. Par exemple Thi-bault veut faire une grande journée du 1^{er} mai prochain. L'extrême gauche peut proposer explicitement de participer à son succès comme à son organisation.

G. M.

Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

Articles : Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les palmiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Décentralisation

La lutte des TOS doit continuer

Le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a annoncé que le vote du projet de décentralisation, prévu le 7 avril à l'Assemblée nationale, était reporté de quelques jours. Ce projet de loi prévoit la décentralisation aux départements et aux régions de 96 000 salariés techniciens, ouvriers et personnels de services (TOS) des collèges et des lycées, ainsi que de 30 000 salariés de l'Équipement. Ces salariés sont toujours aussi opposés au projet qu'ils l'étaient lors des manifestations du printemps 2003. Le 1^{er} avril dernier, ils étaient encore nombreux à protester dans la rue.

Gérard Noguès, le secrétaire général des fonctionnaires CGT, a rappelé

tout au plus se donne-t-il un peu de temps.

Les nouveaux présidents socialistes des Conseils régionaux, quant à eux, ont fait savoir avec force publicité qu'ils demandaient un rendez-vous à Raffarin. Dans un texte baptisé « *La nouvelle exigence des présidents* », ils demandent « *le retrait du projet de loi sur les "responsabilités locales", qui prévoit de vastes transferts de compétences sans les moyens financiers correspondants* ». Il est tout à fait exact que le gouvernement compte en profiter pour ne pas « transférer » totalement les moyens financiers et faire ainsi des économies. Mais les socialistes oublient de rappeler qu'ils ont contribué à diminuer les ressources des collectivités



Quand les personnels TOS manifestaient l'an dernier pour leur maintien dans l'Éducation nationale.

que « *le seul objectif de cette loi est d'alléger le budget de l'État* ». Il précisait : « *Comme les collectivités territoriales devront elles aussi équilibrer leurs dépenses et leurs recettes, on doit s'attendre à les voir externaliser des services vers le privé, ou augmenter la fiscalité locale.* » La décentralisation risque fort d'aboutir à une diminution du personnel dans les établissements scolaires, comme du personnel chargé de l'entretien des routes, ne serait-ce que par le non-remplacement des départs à la retraite. L'objectif du gouvernement est bien évidemment de faire des économies, sur le dos des services publics, en se « déchargeant » sur les collectivités locales.

Les syndicats se sont félicités de la décision de Raffarin de reporter de quelques jours la discussion au Parlement, mais la concession reste bien mince. En effet, pas plus que pour la réforme de la Sécurité sociale, le gouvernement n'a manifesté son intention d'abandonner cette attaque,

locales. Pour ne citer que cet exemple, Jospin, quand il était au pouvoir, a décidé la diminution de 35 % de cette taxe professionnelle que le gouvernement de droite veut encore « réformer », c'est-à-dire quasiment supprimer, alors qu'elle constitue la principale ressource des collectivités locales. Cette « rébellion » du PS serait donc plus crédible si ses conseillers régionaux s'engageaient là-dessus, et s'ils s'engageaient également à consacrer tout l'argent à leur disposition aux services publics, sans lâcher un centime pour aider les profits des entreprises privées.

Les personnels « décentralisés » sont donc prévenus. S'ils veulent empêcher les mauvais coups, il est préférable qu'ils ne comptent que sur leurs luttes. Contrairement à ce qu'avait déclaré Raffarin au printemps dernier, c'est bien la rue qui peut faire la loi... ou la défaire.

Aline RETESSE

• L'endettement de l'État

À qui profitent les déficits ?

Hommes politiques de droite ou de gauche, presse, parlent beaucoup du déficit budgétaire accumulé au niveau de l'ensemble du pays. La dette publique cumulée de la France avoisinerait les 1 000 milliards d'euros. 15 % du budget annuel de l'État devraient être consacrés au service de cette dette (remboursement du capital et surtout paiement des intérêts). C'est aujourd'hui le deuxième poste budgétaire. Son importance est invoquée pour justifier les mesures de restriction que le gouvernement envisage de prendre très prochainement, tout particulièrement dans le domaine de la Sécurité sociale et de la santé.

Cependant, ce déficit permanent des finances publiques dure depuis des décennies. Cela reste, aujourd'hui comme hier, un des moyens utilisés par l'État pour financer directement et indirectement le grand patronat. Ce sont les différents gouvernements, et eux seuls, qui au fil des ans ont ainsi creusé ce déficit.

Les vraies causes sont connues : ce sont les baisses d'impôt sur les sociétés, sur les plus hautes tranches d'imposition, les baisses considérables de la taxe professionnelle, les dégrèvements de charges sociales, les cadeaux aux entreprises en matière d'embauche, de recherche, d'aménagements, d'exportation, d'investissements, l'avoir fiscal et les baisses d'impôt qu'il entraîne au bénéfice des boursicoteurs, les allègements de transmission de patrimoine, les aides aux propriétaires immobiliers. On peut y ajouter les commandes considérables aux industries d'armement et toutes les infrastructures et les services que l'État et les collectivités acceptent de payer au prix fort à des sociétés privées. Telle est l'origine de ce déficit cumulé qui atteint près de 15 000 euros par habitant, et qui amène l'État à devoir emprunter chaque année quelque 190 milliards d'euros pour assurer le nouveau déficit et ré-échelonner la dette passée.

L'État est chaque année responsable, à lui seul, de l'alourdissement de la dette publique à hauteur de l'équivalent d'environ 3 % du produit intérieur brut, comme en 2003 (3,6 % en 1997, 2,3 %

en 2002). Le prétendu trou « abyssal » de la Sécurité sociale, lui, ne correspondait qu'à 0,2 % du produit intérieur brut en 2003, 0,15 % en 2002, alors que les finances de la Sécurité sociale avaient été bénéficiaires les trois années précédentes à hauteur de 0,3 % en 2001, 0,5 % en 2000 et encore 0,3 % du produit intérieur brut en 1999.

Chacun sait, à droite comme à gauche, que les aides aux profits des grandes entreprises, déjà considérables, creusent inexorablement ce déficit. Les seules aides aux entreprises correspondent à plus de 60 milliards d'euros par an, bien plus à elles seules que le déficit budgétaire, qui devrait atteindre ou dépasser 46 milliards d'euros en 2003.

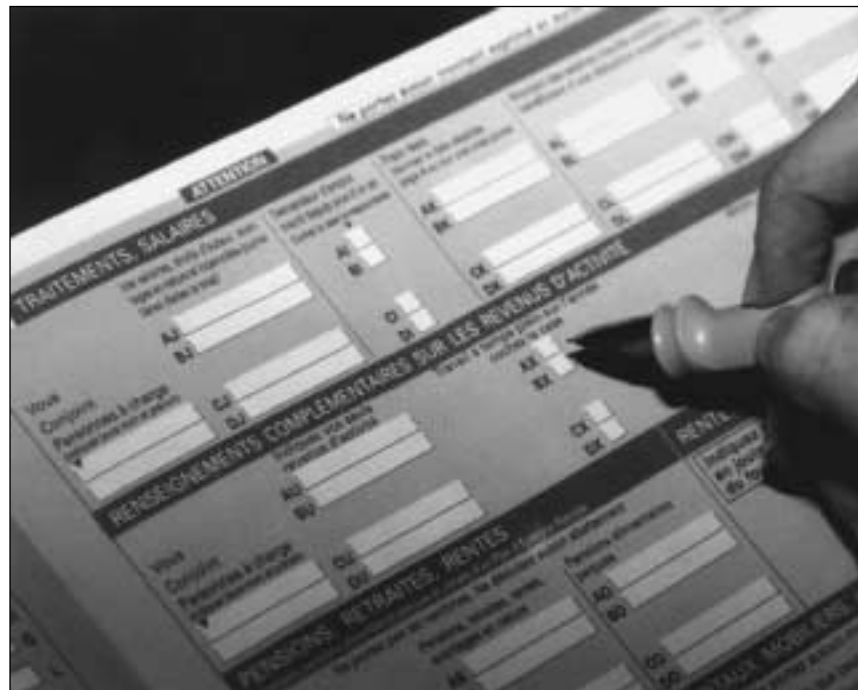
Alors oui, il faudrait mettre fin à cet endettement sans fin. Il bénéficie à une petite minorité, entre autres les banquiers qui prêtent à l'État contre intérêts, et il est payé de multiples façons par le reste de la population. Par l'augmentation des taxes, des impôts indirects et locaux, quand ce n'est pas par la CSG, et aussi par la dégradation continue des services publics et l'abaissement des droits sociaux. Imposer l'État « bon marché » serait possible, en supprimant de manière drastique les cadeaux de toute sorte faits aux classes riches. Et cela permettrait même d'avoir encore des moyens considérables pour développer tous les services publics indispensables à la grande majorité de la population.

Paul SOREL

• Les « niches fiscales »

L'État ne donne qu'aux riches

Les salariés qui viennent de remplir leur déclaration d'impôt ne savent peut-être pas qu'il existe en France pas moins de 518 « niches fiscales », c'est-à-dire des moyens d'obtenir en toute légalité une exonération partielle ou totale de ses impôts. Mais qu'ils soient sans regret : ces dispositifs s'appliquent essentiellement aux contribuables les plus riches, envers qui l'État sait faire preuve de générosité.



Déjà, les baisses successives de l'impôt sur le revenu n'ont profité, pour 69 % de leur montant, qu'aux 10 % des ménages les plus aisés. Quant aux niches fiscales, qui existaient bien avant mais que l'actuel gouvernement a amplifiées et « revalorisées », elles ont été conçues pour « moins imposer les plus riches », comme le déplore le SNUI (Syndicat national unifié des impôts). On peut en juger par quelques exemples.

Pour ceux qui emploient du personnel de maison, femmes de ménage, gardes d'enfant, aides au soutien scolaire, etc., les sommes versées donnent droit à une réduction d'impôt de 10 000 euros (contre 7 400 avant le 1^{er} janvier 2003) sur la moitié des « charges » supportées. Inutile de préciser que l'employée de bureau qui fait garder ses enfants quelques heures par semaine ne bénéficiera que peu d'un tel cadeau.

Dans un autre domaine, la loi sur le mécénat permet de déduire jusqu'à 60 % des sommes versées sur les dons faits à des organismes d'intérêt général – définition bien vague qui se substitue aux organismes à caractère social.

Spéculer dans l'immobilier rapporte aussi des exonérations fiscales. La loi Robien, qui remplace les lois Périssol et Besson, prévoit une réduction d'impôt si on met en location un logement, neuf ou ancien, pendant neuf ans. Même chose si un logement à caractère historique fait l'objet d'une rénovation et qu'il est loué ensuite pendant six ans (loi Malraux). Quant à la loi Paul, elle concerne les placements faits dans les DOM-

TOM, qu'il s'agisse d'investir dans les logements neufs, les résidences de tourisme et dans le secteur industriel.

La loi Dutreil d'août 2003 s'adresse d'abord aux entreprises. Elle prévoit des réductions d'impôts pour les investisseurs individuels au sein d'une PME, ou pour ceux qui souscrivent des parts à un fonds d'investissement de proximité ; l'élargissement de l'exonération des biens professionnels dans le calcul de l'impôt sur la fortune ; la déduction de 60 000 euros sur les « pertes » éventuelles ; l'exonération des droits de mutation en cas de cession à titre gratuit à un salarié (qui peut être le fils ou la femme !), etc.

Quant aux contribuables qui exercent une profession libérale et utilisent une pièce de leur

appartement comme « bureau », ils peuvent déduire de leurs revenus les frais inhérents à cette utilisation.

Et ce ne sont là que quelques-unes des « niches fiscales » dont bénéficient les plus riches. Au total, le manque à gagner pour l'État serait annuellement de 40 milliards d'euros – l'équivalent des intérêts que l'État paie chaque année pour son endettement !

D'un côté, 40 milliards de cadeaux à fonds perdus pour les plus riches. De l'autre, le gouvernement se plaint du coût du gel de la réforme de l'ASS (allocation spécifique de solidarité), évalué à 150 millions d'euros pour les derniers mois de cette année...

Marianne LAMIRAL

• Crédit d'impôt

Même les pertes enrichissent

Le crédit d'impôt, vous connaissez ? Cela signifie qu'en cas de perte, une entreprise déduit cette somme des futurs impôts sur les bénéfices qu'elle devra payer, ce qui revient à faire payer les pertes par l'État.

Ainsi Vivendi, après les pertes des dernières années, dispose d'un trésor de 8,3 milliards d'euros de déficits reportables, grâce à cette disposition fiscale. Sans même attendre un retour au bénéfice, il lui suffit de trouver une filiale bénéficiaire pour encaisser tout de suite ce

cadeau. SFR, filiale de Vivendi, qui regorge d'argent, pourrait jouer ce rôle, mais comme Vivendi ne la possède qu'à 58 %, il faut l'agrément du ministère des Finances. Celui-ci n'a pas encore donné sa réponse.

Entre 1997 et 2001, Vivendi a déjà bénéficié de 12 milliards d'euros de crédits d'impôt.

Cela fait donc 20 milliards de cadeaux pour la seule Vivendi. Deux fois plus que le déficit de la Sécu !

C. B.

. Il y a 10 ans, le génocide au Rwanda

Le pouvoir français, complice des tueurs

Le 6 avril 1994, l'avion qui transportait le président rwandais Juvénal Habyarimana, d'origine hutue, et son homologue burundais était détruit par deux missiles au-dessus de Kigali, la capitale du Rwanda. Cet attentat donna le signal du génocide qui devait aboutir à l'extermination de huit cent mille à un million de Tutsis. Il fut entièrement planifié et mis en œuvre par le régime d'Habyarimana, une dictature sanglante qui avait reçu le soutien politique, militaire et financier de la France pendant des années.

Avant même que la nouvelle de l'assassinat du président Habyarimana ne soit annoncée à la radio, les rues de Kigali se couvrirent de barrages. L'armée gouvernementale rwandaise, la garde présidentielle, les membres des milices surtout, les tristement célèbres Interahamwe, « les escadrons de la mort » ou « réseaux zéro » (pour zéro Tutsis), étaient déjà à pied d'œuvre pour commettre leurs crimes. Commencèrent alors les massacres d'opposants hutus modérés qualifiés de « traîtres », puis simplement de « Tutsis ». Dès le 7 avril, le Premier ministre hutu Agathe Uwilingiyimana, sa garde personnelle et dix casques bleus belges qui assuraient sa protection furent assassinés. L'armée française mit sur pied l'Opération Amaryllis, intervenant dès le 9 avril soi-disant pour sauver les ressortissants français. Mais la veuve du président, co-organisatrice du génocide, fut la première à être évacuée en compagnie d'autres idéologues du régime, sur ordre exprès de l'Élysée.

En avril 1994, le massacre s'étend à l'ensemble du pays...

Parallèlement, un Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR) se constituait à l'ambassade de France sous la direction de l'ambassadeur Marlaud et du colonel Bagosora, l'un des organisateurs du génocide. Ce gouvernement mit à exécution l'extermination des Tutsis. Lors d'une visite à Butare, le nouveau président du GIR appela les mili-

ces hutues à « se mettre au travail », ce qui signifiait exterminer les Tutsis. La Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL) multipliait les appels au meurtre. Les tueries devinrent alors systématiques. Encadrées par les préfets, les bourgmestres, les chefs de milices, une partie de la population hutue poussée par la propagande haineuse du pouvoir, qui comparait les Tutsis à des « cancrelats » à éliminer, apporta son appui aux massacres quotidiens, arrivant à près de dix mille exécutions par jour en avril.

Pas une région, pas une ville, pas un village, pas une maison n'échappa aux tueurs qui, listes en main, rassemblaient les populations tutsies dans les églises, dans les écoles et les bâtiments publics avant de les massacrer à coups de gourdin et de machette. Le génocide se poursuivit tout au long des mois d'avril, mai et juin, dans l'indifférence la plus générale. L'ONU refusa d'intervenir, réduisant même son contingent sur place sous la pression du gouvernement français qui, lui, apportait un soutien sans faille au régime du défunt Habyarimana, tandis que la Belgique, ancienne puissance coloniale, et les États-Unis assistaient au massacre en spectateurs.

En juillet 1994, la déroute des Forces armées rwandaises (FAR) et la victoire des armées rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) mit fin au génocide. Formé par la seconde génération des exilés tutsis qui avaient fui le Rwanda après les massacres de « la Toussaint rwandaise » en 1959, le FPR était dirigé par Paul



Les milices hutues se repliant après le massacre... sous la protection des militaires français.

Kagamé, un homme qui avait suivi une instruction militaire aux États-Unis. Il reçut tout naturellement le soutien de l'impérialisme américain, qui voyait là un moyen de renforcer sa présence dans la région (proche des richesses minières du Congo voisin) et contrer ainsi l'influence française. L'opposition armée tutsie au régime d'Habyarimana, qui s'était lancée à la reconquête du Rwanda au début des années 1990 en partant de l'Ouganda voisin, était donc parvenue à ses fins en à peine plus de quatre ans, mais sur un champ de cadavres.

La « machine à tuer » était déjà en place

Pas un seul homme politique français, belge ou américain, pas un seul haut fonctionnaire de l'ONU n'ignorait ce qui se tramait au Rwanda au grand jour depuis des années. Un haut fonctionnaire français présent au Rwanda estimait ainsi que, « si le président Habyarimana n'avait pas été tué, il y aurait quand même eu de gigantesques massacres » car « tout était prêt pour que le pouvoir reste aux extrémistes dont on a évacué les responsables par le premier avion ». En réalité, le « moteur » de la machine à tuer « tournait » déjà depuis plusieurs années, il fallait seulement donner « un coup d'accélérateur » : l'attentat en fut le prétexte.

Dès 1990, la France envoyait des soldats pour sauver la dictature et stopper l'avance des troupes du FPR. Elle s'installait militairement au Rwanda, conseillant, entraînant la garde présidentielle, l'armée rwandaise mais aussi les milices extrémistes hutues. L'armée française se comporta comme une armée d'occupation. Ses officiers assistaient aux interrogatoires des

rebelles du FPR capturés. Ses soldats quadrillaient les routes et procédaient à des contrôles d'identité « ethniques » en compagnie des soldats rwandais. Paris devint le principal bailleur de fonds de la dictature. Et ceci avait déjà à son actif plusieurs pogroms anti-Tutsis, des dizaines de milliers de cadavres sur la conscience, au point que des organisations humanitaires s'en alarmèrent en 1993, parlant de prémices d'un génocide. Mais la France n'en assurait pas moins de son soutien indéfectible le régime raciste d'Habyarimana qui planifiait ouvertement l'extermination des Tutsis. En coulisse, le Crédit Lyonnais « couvrait » les millions de dollars de livraisons d'armes au Rwanda.

L'armée française au secours du régime Habyarimana

Une fois le génocide commencé, la France mit encore tout son poids dans la balance. Il fallait soutenir à n'importe quel prix un « régime ami », fut-il responsable d'un génocide, contrer coûte que coûte l'avance de troupes rebelles et éviter que le Rwanda ne bascule dans la sphère d'influence anglo-saxonne. Le gouvernement français « honora » ses contrats, livra des armes aux tueurs et reçut à l'Élysée en plein génocide plusieurs de ses dirigeants. Lorsque la victoire du FPR fut évidente, la France qui jusque-là s'était opposée à ce que l'on qualifiait de « génocide » la tragédie rwandaise et s'était opposée à toute intervention, fit volte-face. Elle prétextait l'exode de centaines de milliers de Hutus qui fuyaient devant l'avance des armées rebelles du FPR pour intervenir au Rwanda.

Avec la caution de l'ONU, la France mit sur pied l'Opération Turquoise qui, loin d'être « humanitaire », comme le proclamaient le gouvernement et la presse, fut une véritable intervention militaire avec comme seul but de sauver les débris de l'appareil d'État hutu et des forces armées rwandaises en déroute. Pour justifier son intervention, le gouvernement français parla alors de « génocides » au pluriel, voulant dire qu'après le génocide commis par les Hutus contre les Tutsis, le FPR en commettait un contre les Hutus à son tour. Cette théorie, inventée par Mitterrand et l'état-major militaire français, permettait de minimiser l'implication de la France aux côtés de la dictature d'Habyarimana. Miliciens et militaires rwandais responsables du génocide ne s'y trompèrent pas : ils accueillirent en libérateurs les soldats français, leurs alliés de toujours, aux cris de « Vive la France ! », « Merci, François Mitterrand ! ».

En créant une « Zone humanitaire sûre » au sud-ouest du Rwanda, l'armée française offrit un sanctuaire aux responsables militaires et politiques du génocide, qui avaient utilisé dans leur retraite les centaines de milliers de réfugiés hutus comme des boucliers humains. L'Opération Turquoise créa ainsi un couloir d'évacuation vers le Zaïre où le Gouvernement intérimaire se réorganisa. Dans toute cette zone soi-disant « sûre », les massacres contre les Tutsis survivants continuèrent : cette fois, ils se firent sous l'œil bienveillant et avec la complicité, parfois active, des militaires français. Les milices hutues pouvaient massacrer et la Radio des Mille Collines émettre en toute impunité : l'état-major français n'y trouvait rien à redire. Des témoins survi-

vants rapportent que les camions des tueurs sillonnaient les collines de la région, utilisant les drapeaux français pour faire sortir de leurs cachettes les Tutsis survivants afin de mieux les exterminer.

A aucun moment l'armée française n'arrêta les préfets, les bourgmestres et les chefs de milices et les idéologues du génocide qui circulaient librement dans la « Zone humanitaire » ou dans les camps de réfugiés au Zaïre, à Goma. Au contraire, elle réarma les milices Interahamwe et réorganisa les débris des Forces armées rwandaises pour qu'elles puissent revenir au Rwanda, tout en laissant mourir du choléra les populations hutues réfugiées.

Les responsables du génocide sont à Paris

Le nouveau pouvoir installé à Kigali depuis 1994 n'a rien de démocratique. Depuis la fin du génocide, une dictature en a remplacé une autre. Les bandes armées de Kagamé ont commis elles aussi bien des exactions et des massacres contre les populations hutues. Elles ont occupé et pillé le Congo voisin pendant plusieurs années, s'appuyant sur des seigneurs de guerre locaux, contribuant ainsi à déstabiliser la région et à alimenter une guerre régionale qui a fait des centaines de milliers de victimes. Cela est incontestable. Mais à l'heure où Kigali commémore le dixième anniversaire du génocide, la France n'a toujours pas reconnu ses responsabilités.

Les peuples tutsis et hutus ont été broyés par les bandes armées d'Habyarimana et de Kagamé, et pris en tenaille entre les rivalités des impérialismes français et anglo-saxon. Mais ils ont surtout hérité d'une situation explosive léguée par des décennies de colonisation où la Belgique d'abord, la France ensuite, ont nourri les haines ethniques, faisant de cette région des Grands Lacs une véritable poudrière où se sont succédés les pires dictatures. Celles-ci ont exploité ces haines pour se maintenir au pouvoir, orchestrant au besoin des massacres, creusant ainsi un fossé de sang entre les peuples.

De ce point de vue, les plus grands responsables de ce terrible massacre ne se trouvent pas à Kigali mais bien à Paris, où les hommes politiques de droite comme de gauche, de Balladur à Juppé, sans oublier Mitterrand, en fidèles serviteurs de l'impérialisme, ont donné leur aval à l'armée française pour qu'elle entraîne et arme le bras des tueurs.

René CYRILLE

Mitterrand un ami de la famille du dictateur Habyarimana

L'Opération Amaryllis commença dès le 9 avril 1994, trois jours après le début des massacres à grande échelle. Cette intervention militaire française avait officiellement pour but de rapatrier les ressortissants français et belges. Mais le rapatriement fut sélectif : si l'armée française n'oublia pas de rapatrier le chien de l'ambassadeur, elle laissa sur place ses collaborateurs tutsis, qui furent massacrés par les extrémistes hutus.

Mais on sait que Mitterrand

n'oubliait jamais « ses amis », sa « famille » dans le besoin : ainsi la veuve du président défunt, Agathe Habyarimana, l'un des cerveaux du génocide, cofondatrice de la Radio des Mille Collines, tristement célèbre pour ses appels aux meurtriers des Tutsis, à l'origine des « réseaux zéros », véritables escadrons de la mort, accompagnés d'autres responsables du génocide, fut la première à être évacuée par avion vers la France, « conformément aux ordres » de l'Élysée. Un apparte-

ment, une gerbe de fleurs et 200 000 francs pour ses frais personnels lui furent remis à son arrivée.

Aujourd'hui, la veuve Habyarimana coule une retraite dorée. En janvier dernier, elle faisait partie des principaux invités de la cérémonie des vœux de la francophonie. En France, les dictateurs sont toujours les bienvenus.

R.C.



W. Stevens/GA/PIA

Qui a tué Habyarimana ?

Selon la récente enquête du juge antiterroriste français Jean-Louis Bruguière, Paul Kagamé, ancien chef de l'opposition armée tutsi et actuel chef de l'État rwandais, serait à l'origine de l'attentat contre l'avion du président rwandais de l'époque, Juvénal Habyarimana, d'ethnie hutu. Façon d'affirmer que le FPR a eu une grande part de responsabilité dans le massacre des Tutsis, car il pouvait se douter qu'un tel attentat aurait entraîné une tuerie puisque chacune de ses offensives militaires était suivie de massacres de Tutsis à l'intérieur du Rwanda. Il aurait donc pris sciemment le risque de sacrifier les populations tutsies de l'intérieur.

Cette accusation rejoint celle formulée dès le lendemain de l'attentat par la veuve du président,

Agathe Habyarimana qui en accusait le FPR. C'était aussi – et c'est toujours – la position de l'état-major militaire français. Comme si cette explication, même si elle s'avérait exacte – ce qui n'est pas le cas – pouvait justifier le génocide ! Comme si elle pouvait surtout justifier le rôle abject de l'armée française au Rwanda aux côtés des génocidaires, sous la présidence du « socialiste » Mitterrand, un des plus infâmes serviteurs de la politique impérialiste de la bourgeoisie française. Rappelons d'ailleurs que si le génocide s'est déroulé sous la cohabitation, c'est sous le gouvernement socialiste (jusqu'à 1993) que l'armée française avait entraîné les futurs génocidaires.

Kagamé et son organisation

étaient sans doute capables d'exécuter un attentat, même s'il pouvait se retourner contre leur propre ethnie. Mais il est en réalité bien plus vraisemblable que l'attentat ait été une provocation commise par des organisations extrémistes hutues sous le patronage de l'armée française. Des organisations qui étaient opposées à toute forme de partage du pouvoir gouvernemental avec les organisations tutsies.

Or, pour mettre fin à la guerre civile qui durait depuis 1990, les accords dits d'Arusha prévoyaient un gouvernement composé de partisans du clan Habyarimana et de ceux du FPR de Paul Kagamé, sous contrôle des troupes de l'ONU. C'est ce processus que l'extrême-droite hutue voulait bloquer avec le

soutien de l'armée française sur place. Les massacres déclenchés par les bandes armées de l'extrême droite hutue ne visaient d'ailleurs pas seulement des Tutsis, mais également des Hutus modérés.

Alors quels que soient les auteurs et les commanditaires de cet attentat extrémiste – hutus du clan Habyarimana ou rebelles tutsis du FPR, soutenus respectivement par l'impérialisme français et américain – cela ne change pas le fond du problème, ni les responsabilités, dans ce génocide préparé de longue date par le pouvoir en place avec la complicité de ses protecteurs.

R.C.

Le chef de la police congolaise remis en liberté

L'État français, soutien des dictatures africaines

Le chef de la police congolaise, Jean-François N'Dengue, interpellé en France le 1^{er} avril et mis en examen pour « crimes contre l'humanité » après la disparition en 1999 de 350 réfugiés congolais, a été remis en liberté dans la nuit du 2 au 3 avril. Cette décision a soulevé la colère des associations de défense des droits de l'homme qui s'élèvent contre la « duplicité de l'État français ».

« Jean-François N'Dengue s'est enfui avec la complicité des autorités françaises », proteste un avocat de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) qui, avec la Ligue française des droits de l'homme et l'Observatoire congolais des droits de l'homme ont déposé une plainte en décembre 2001 contre N'Dengue ainsi que contre le

président congolais, Sassou Nguesso, le ministre de l'Intérieur Pierre Oba, et le commandant de la Garde Républicaine, Blaise Adoua. Plus de deux ans auparavant en effet, en 1999, des centaines de rescapés congolais qui fuyaient la guerre civile, et qui avaient trouvé refuge dans l'ex-Zaïre voisin, durent regagner de force Brazzaville. À leur arrivée, beaucoup furent arrêtés par les forces de sécurité du président Sassou Nguesso, et sont depuis lors portés disparus. Des témoins rescapés racontèrent plus tard qu'ils avaient été torturés, puis en majorité exécutés. Le chef de la police, N'Dengue, aurait supervisé les opérations.

On comprend l'indignation des victimes, à la nouvelle de la libération du chef de la police, qui s'est faite immédiatement à la suite d'une réunion convoquée par le parquet, samedi 3 avril à...

2 heures du matin ! Comme le souligne Patrick Baudouin, l'avocat de la FIDH, « L'État congolais exerce des pressions très fortes, auxquelles les autorités françaises donnent le sentiment de céder ». C'est le moins qu'on puisse dire !

Sassou Nguesso, l'actuel président du Congo, considéré également comme responsable dans les massacres de 1999, est le protégé de Maignon. En 2002, le gouvernement français n'avait pas ménagé ses efforts pour qu'il soit élu, en lui apportant son soutien militaire et financier. Il faut dire qu'il a été aussi le « protégé » de TotalFinaElf, qui l'avait soutenu par exemple en 1997 lors d'une insurrection militaire qui déclencha une énième guerre civile. TotalFinaElf agissait ainsi au gré de ses intérêts, comme elle agit pour toutes les parties en conflit au Congo Brazzaville. Cela dure depuis une trentaine

d'années, c'est-à-dire depuis la découverte de pétrole dans ce pays, où elle possède aujourd'hui près de 500 puits d'où elle tire 12 % de sa production. La compagnie pétrolière française s'était vu accusée elle-même par la suite (en 2001) de « crimes contre l'humanité » par un tribunal de Bruxelles pour des massacres commis durant cette guerre civile, et avec l'aide d'armes qu'elle avaient acheminées.

L'État français a toujours fermé les yeux sur les massacres perpétrés par les dictatures africaines qu'elle soutient afin de préserver les intérêts des grandes sociétés françaises dans ces pays. Rien d'étonnant à ce qu'il ait libéré l'homme de main d'un régime aussi ami des intérêts des grandes sociétés françaises.

Aline RETESSE



• Irak

L'occupation alimente l'escalade intégriste

Les affrontements se multiplient en Irak. Cette fois, il ne s'agit plus d'embuscades ou d'attentats terroristes réalisés par des commandos armés clandestins. Car à Falluja, comme à Bagdad, Nadjaf, Nassiriya et Bassora dans les jours qui ont suivi, ce sont des centaines de combattants armés qui ont affronté ouvertement les forces d'occupation avec, semble-t-il, l'assentiment d'une partie au moins de la population.

Le 3 avril, les images insoutenables, largement diffusées par la télévision, des quatre « sous-traitants » américains (en fait, des mercenaires) brûlés vifs et mutilés à Falluja sous les acclamations de la foule, avaient déjà donné la mesure de la haine que la politique des dirigeants occidentaux a engendrée en un an d'occupation. La brutalité des représailles lancées depuis contre la ville et la violence des affrontements qu'elles ont entraînés ne peuvent que creuser encore plus ce fossé de haine.

Les événements qui ont suivi à partir du 4 avril ont montré que ce potentiel explosif existait bien au-delà du fameux « triangle sunnite » où

se trouve Falluja. En effet, en fermant l'hebdomadaire *al-Hawza*, organe du leader intégriste Moqtad al-Sadr, pour « incitation à la violence », puis en faisant arrêter treize de ses partisans, le proconsul américain Paul Bremer a offert à al-Sadr un moyen de se poser en leader du mouvement d'opposition à l'occupation américaine. Al-Sadr s'est aussitôt emparé de ce prétexte pour appeler à des manifestations de protestation dans les grandes villes chiites et à Bagdad.

À Bagdad, le 4 avril, plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés au centre-ville à l'appel d'al-Sadr. Prises, semble-t-il, au dépourvu, les autorités américaines ont donné l'ordre aux soldats irakiens de tirer dans le tas. Et tandis que les manifestants refluaient vers le quartier chiite de Sadr City, les tanks et hélicoptères américains ont pris la relève en tirant sur les fuyards. Selon les estimations fournies par les hôpitaux à la presse étrangère, 47 Irakiens auraient trouvé la mort dans ces fusillades.

Mais cette fois-ci, la milice armée de Moqtada al-Sadr, « l'armée du Mehdi », qui jusque-là se contentait de patrouiller les rues en évitant prudemment tout contact avec

les troupes d'occupation, est intervenue. Les miliciens intégristes ont occupé les commissariats de police et les édifices publics de Sadr City. Ce faisant, jouant sur la colère de la population, ils se sont efforcés d'apparaître comme ses seuls véritables « défenseurs » face à l'occupant – même si cette « défense » était très symbolique, puisque les miliciens se sont repliés en bon ordre, après vingt-quatre heures d'occupation, sans attendre que les troupes américaines donnent l'assaut.

À Nassiriya et à Nadjaf, les miliciens de l'armée du Mehdi sont intervenus en armes, à l'occasion de manifestations similaires, sous prétexte de « protéger » les manifestants contre les balles de soldats espagnols et italiens. En revanche, à Bassora, le 4 avril, les miliciens ont vainement tenté de transformer des marches de chômeurs en manifestations de soutien à al-Sadr. Mais dès le lendemain, ils occupaient le palais du gouverneur, avec l'appui des policiers irakiens en faction, tandis que l'armée britannique s'abstenait d'intervenir, sans doute par crainte de voir se multiplier ces manifestations anti-anglaises.

Depuis que ces affrontements ont commencé, Bremer

a ressorti de ses cartons un mandat d'amener contre al-Sadr pour le meurtre d'un imam, arrivé au début de l'occupation dans les wagons américains. Du coup, de champion de la lutte contre l'occupant, al-Sadr, aujourd'hui barricadé dans une mosquée défendue par ses partisans, peut se poser en martyr.

Pour l'instant, al-Sadr et son courant d'intégristes « radicaux » n'en est encore sans doute qu'à recruter et à étendre son influence. Mais ils ne peuvent le faire qu'au dépens des factions intégristes plus établies et plus compromises avec les autorités d'occupation, et donc en se livrant à une surenchère constante qui les fasse apparaître plus radicaux face aux forces d'occupation.

En l'absence d'une perspective radicale représentant réellement les intérêts des classes pauvres, la politique de l'impérialisme est peut-être en train de pousser les masses dans les bras d'un imam réactionnaire comme al-Sadr, c'est-à-dire de leur pire ennemi.

François ROULEAU

• Allemagne

Après

C'est sous le thème « Debout pour qu'enfin cela aille mieux » que la Confédération des Syndicats Allemands (DGB), ainsi que diverses associations de chômeurs ou initiatives locales ont organisé trois manifestations régionales (à Berlin, Stuttgart et Cologne) dans le cadre de la journée d'action syndicale européenne du 3 avril. Ces rassemblements ont regroupé au total environ 400 000 participants.

C'est certes un succès, même s'il demeure limité pour un pays qui compte plus de 82 millions d'habitants. Pour une fois le DGB, qui, depuis un an que l'Agenda 2010 – ce plan d'attaques tout azimut contre les chômeurs, les retraités et la Sécurité sociale, engagées par le gouvernement social-démocrate – a été annoncé, n'avait organisé aucune riposte centralisée, a donc mis ses forces au service de la mobilisation. Dans leurs discours, les dirigeants syndicaux ont dénoncé le plan. À Berlin, le président du DGB, Michael Sommer, a dit que la journée devait être comprise comme « un signal à ceux qui dirigent, afin qu'il soit mis fin à la politique asociale ». À Stuttgart, le dirigeant du syndicat des tra-

• Israël

Les

Sharon, le Premier ministre israélien, a renouvelé devant la presse les menaces de mort à peine voilées contre Yasser Arafat et d'autres leaders palestiniens. « Je ne leur suggérerais pas de se sentir protégés », a-t-il déclaré, ajoutant : « Il n'est pas sûr qu'Arafat puisse se maintenir en place. »

Cette violence verbale qui peut demain se transformer en violence physique et en meurtre, comme ce fut le cas avec le Cheikh Yassine, devient de plus en plus banale, tant il ne fait aucun doute qu'un Sharon ou un Mofaz, ou tout autre membre du gouvernement israélien, est capable de mettre de telles menaces à exécution.

Mais cette violence n'est que le pendant d'une violence beaucoup plus large, frappant toute la population palestinienne. Tout

AFP

Manifestation des partisans du dirigeant chiite Al-Sadr, le 4 avril dernier.



la journée du 3 avril

vailleurs des services a menacé : « Cela peut devenir le début d'un véritable mouvement populaire ». Mais ils n'ont rien proposé de concret pour la suite. Tout le problème est pourtant là.

Le soir même, à la télévision, Franz Müntefering, le nouveau président du Parti Social-démocrate SPD (auquel le chancelier Gerhard Schröder a laissé sa place il y a quelques semaines, pour tenter d'éviter que le parti ne soit trop atteint par le discrédit gouvernemental) déclarait que les syndicats se trompaient d'ennemi et que les « réformes » allaient se poursuivre. Comme va se poursuivre la campagne engagée par le patronat pour remettre en cause les accords salariaux et, en particulier, augmenter la durée du travail... sans augmentation de salaire. Il est encouragé en ce sens par le ministre SPD de l'Économie, Wolfgang Clement, qui s'est lui-même prononcé pour un allongement général du temps de travail. Selon lui, « deux heures de travail de plus par semaine rendraient les entreprises plus concurrentielles ». Une situation déjà dépassée à la Poste où le temps de travail est revenu, en 2003, à 48 heures par semaine. Chez Siemens, le premier

employeur d'Allemagne, le patron fait, à l'heure actuelle, un chantage, en menaçant de délocaliser certaines usines si les salariés n'acceptent pas de travailler plus. C'est aussi le cas dans le secteur public, où les patrons (c'est-à-dire les autorités des Länder et des communes) réclament un allongement de la durée du travail, de 38,5 à 40 heures. Et la Bavière vient juste de passer à 42 heures.

Il est évident pour tous les travailleurs combattifs que, si l'on veut mettre un coup d'arrêt à ces attaques, il faut hausser le ton. Par exemple, en appelant à une journée de grève interprofessionnelle comme le réclament un certain nombre de syndicalistes. Des journées d'action sans lendemain peuvent être inefficaces, mais elles pourraient aussi être une étape dans la mobilisation.

En Allemagne, les derniers mouvements sociaux importants remontent en fait aux années d'après-guerre. La période 1948-1952, en particulier, a été marquée par des grèves dures, combattives. Après les destructions de la guerre, la classe ouvrière, qui voyait la plupart des mêmes trusts qui avaient fait fortune sous le nazisme continuer à faire des affaires juteuses, relevait la tête et n'acceptait pas d'être



réduite au rationnement et aux salaires de misère.

Mais au début des années 1950, tout en profitant de la Guerre Froide pour faire la chasse aux militants combattifs (et en particulier à ceux du Parti Communiste), la bourgeoisie allemande chercha à lier encore plus les syndicats à ses intérêts et à s'assurer ainsi la paix sociale. Les dirigeants syndicaux acceptèrent, eux, de jouer le jeu, en échange de strapontins qui leur furent octroyés dans les conseils d'administration des grandes entreprises, dans le cadre de la cogestion. Et, progressivement, ils ont accepté de n'organiser des grèves que dans le cadre du

renouvellement des conventions collectives. Cela a contribué à persuader bien des travailleurs qu'on ne peut pas envisager d'action dépassant ce cadre, que les autres grèves seraient « politiques » et donc interdites, ce qui n'est d'ailleurs pas vrai, même sur un plan strictement juridique.

Une journée de grève interprofessionnelle serait-elle couronnée de succès ? Entraînerait-elle la grande masse des travailleurs ? En tout cas, ne rien proposer ne pourrait que renforcer le découragement et l'idée qu'on ne peut rien faire, et ouvrir la porte à de nouvelles attaques. En tout cas, le mécon-

tentement est profond dans la population laborieuse. Un sondage récent de l'institut Forsa en témoigne, qui indique que 73 % des Allemands – toutes catégories sociales confondues, donc – trouvent les réformes « socialement injustes ». Il serait indispensable de préparer et d'organiser une riposte à la hauteur des attaques. Il existe de nombreux travailleurs et secteurs combattifs ; les nombreuses manifestations ou grèves locales qui ont eu lieu un peu partout en Allemagne depuis le mois de septembre en témoignent, et ils pourraient contribuer à entraîner les autres.

Henri MARNIER

provocations de Sharon

est prétexte pour isoler les territoires palestiniens, intervenir dans les lieux de culte musulmans, mettre la main sur des terres ou des cours d'eau, détruire des bourgades et faire avancer « l'épuration » des zones qui sont dans la ligne de mire de la colonisation israélienne.

Face à ce terrorisme d'État, les grandes puissances se contentent de protestations platoniques. Les États-Unis rappellent leur opposition à l'élimination d'Arafat... tout en poursuivant les discussions avec Sharon, couvrant ainsi sa politique d'annexion et de fait accompli.

Par souci d'équilibre, des représentants de l'administration américaine font parfois l'effort d'aller rencontrer le Premier ministre palestinien, Ahmed Qorei, qui assure pathétiquement que « les Palestiniens restent des partenaires prêts à

prendre leurs responsabilités. » Mais ils n'ont rien à lui proposer : c'est à Sharon que vont les appuis et les dollars.

Sharon déclare qu'Arafat est le « principal obstacle » à la paix au Moyen-Orient. Bien sûr, les oppresseurs considèrent toujours que la survie de leurs victimes est un obstacle à la paix des cimetières. Mais les véritables obstacles à la paix, les responsables de cette situation de guerre qui depuis plus d'un demi-siècle désole la Palestine, ce sont les puissances impérialistes et le gouvernement israélien, aujourd'hui le gouvernement Sharon, qui se comporte comme leur agent et dont la haine pour les Palestiniens n'égale que le mépris pour son propre peuple.

C'est une Israélienne, l'avocate Shulamit Aloni qui, lors d'une récente interview déclarait : « Notre société est rongée

par l'insensibilisation et par l'exaltation de la force. Je suis effrayée par notre effondrement moral. Je suis effrayée par notre arrogance et par la facilité avec laquelle nous tuons et assassinons des Palestiniens. Je suis effrayée parce que l'on a pu arracher 4 000 oliviers dans les Territoires sans que cela provoque de remous. Je ne peux trouver de repos quand je vois la muraille que nous sommes en train d'ériger. Nous volons la terre à des gens qui vivent en ce lieu depuis des siècles. (...) Nous sommes en train de détruire des serres, des plantations et des infrastructures vitales pour trois millions de personnes, et nous nous persuadons que nous sommes la victime. Quand nos tireurs d'élite tuent des gens, je ne peux vivre avec ça. Je ne peux admettre que nous ne cessions de ressasser que nous sommes la victime et que nous ne fassions pas notre exa-

men de conscience. Il faut comprendre que nos bombardements aériens ne sont pas moins sanglants que leurs attentats. Nous sommes violents. Nous nous disons une démocratie. Il ne peut y avoir de démocratie quand on domine trois millions de gens qui n'ont pas de voix. Nous n'essayons même pas de comprendre ce que les Palestiniens veulent. » Et de conclure : « La guerre actuelle n'est pas une guerre de survie mais une guerre coloniale ».

Ce constat venant d'une femme qui a été elle-même ministre des gouvernements travaillistes de 1992 à 1996 est celui de la terrible impasse dans laquelle la politique des dirigeants d'Israël enfonce non seulement les Palestiniens, mais aussi toute la société israélienne.

Vincent GELAS

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

N° 80 (Avril-Mai 2004)

■ Les élections régionales : le désaveu du gouvernement

■ Les listes LO-LCR dans la campagne électorale

■ Tribune : après les élections régionales, quelle politique pour l'extrême gauche

■ Les élections régionales des 21 et 28 mars 2004

- Documents
- Résultats

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Trélazé – Maine-et-Loire

Contre la fermeture des classes spécialisées !

À la fin du mois de janvier, l'inspecteur d'académie du Maine-et-Loire a fait connaître son projet de carte scolaire (liste des ouvertures et fermetures de classes). Il envisageait de fermer quatre classes d'intégration scolaire (CLIS) qui scolarisent des enfants handicapés, sept classes d'adaptation (CLAD) qui scolarisent des enfants en grande difficulté scolaire et quatre postes de ré-éducateurs option G (ce sont des instituteurs spécialisés itinérants qui interviennent auprès des enfants en grande difficulté).

Devant la mobilisation des parents d'élèves et l'émoi causé dans l'opinion, il a dû rapidement revenir sur les fermetures de CLIS pour enfants handicapés (mal-entendants, handicapés moteurs). Mais il a refusé de revenir sur les autres fermetures, pensant sans doute, et à tort, qu'elles ne susciteraient pas de réactions majeures. Son objectif avoué est de supprimer à terme un tiers des postes d'enseignement spécialisé dans le Maine-et-Loire pour ramener le département au niveau de la moyenne nationale, pourtant considérée par tous les spécialistes comme déplorable.

Pour tenter de limiter les risques de mobilisation, l'inspecteur a fait savoir aux élus du personnel que ces mesures n'étaient encore qu'à l'état de projet. Et contrairement à l'habitude, il n'a pas informé les élus locaux de ces fermetures.

C'est seulement le 10 mars qu'il a rendu public l'arrêté définitif qu'il avait signé le 23 février. Mais les enseignants des secteurs concernés ne se sont pas laissés bernier. Dès le retour des vacances de février, une manifestation convoquée en urgence par le SNUipp-FSU a réuni une centaine d'enseignants le mercredi 25 février. Le

10 mars, nous étions plus du double.

Parents et enseignants mobilisés à Trélazé

C'est surtout à Trélazé, commune de 10 000 habitants de l'agglomération angevine, que le conflit a véritablement éclaté. Le 8 mars, une cinquantaine de parents d'élèves et d'enseignants se sont réunis pour s'opposer à la fermeture d'une classe d'adaptation (CLAD) dans l'école de la Maraichère. Cette réunion regroupait des parents et enseignants des neuf écoles de Trélazé, pour la plupart non directement concernés par cette CLAD. Ils étaient venus pour défendre le droit des élèves en difficulté d'être scolarisés dans des classes adaptées. L'occupation de l'école fut décidée à compter du lundi 15 mars, si l'inspection d'académie ne revenait pas sur sa décision d'ici-là.

Ce jour-là, le 15 mars, alors que l'occupation était effective, l'inspecteur a subitement accepté de rencontrer une délégation de parents et de la mairie. Il leur a laissé entrevoir qu'il envisageait de rétablir la CLAD après examen du dossier, mais pas avant les vacan-

ces de Pâques et plus vraisemblablement en juin. Il a même expliqué que la question était « polluée » par les élections, en raison de la présence sur la liste LO-LCR aux régionales du directeur de l'école de la Maraichère, où est située la classe fermée, par ailleurs conseiller municipal LO à Trélazé. En clair, il accusait Lutte Ouvrière de récupérer le mouvement à des fins électoralistes !

Les parents et les enseignants ne se sont pas laissés abuser par cette ruse grossière, et le mouvement a continué pendant trois semaines, en se durcissant. Les écoles de Trélazé ont été occupées à tour de rôle. Les locaux de l'inspectrice chargée de l'enseignement spécialisé ont été occupés. Les parents ont envahi le lycée Renoir à l'occasion de la visite du recteur et ont contraint l'inspecteur d'académie à les recevoir. Le lendemain, ils ont occupé les locaux de l'inspecteur de la circonscription, retenant celui-ci jusqu'au soir. Et le vendredi 26 mars, tous les enseignants de Trélazé se sont mis en grève. L'inspecteur d'académie a alors accepté de recevoir une nouvelle délégation de parents, d'enseignants et d'élus. Mais là encore, il a tenté

de ruser : il était prêt à accorder un « moyen » de soutien à l'école de la Maraichère pris sur une autre école de Trélazé, et de toute manière, il ne ferait connaître sa décision définitive au maire de la commune qu'après les vacances de Pâques.

Premier recul de l'inspecteur d'académie

Parents et enseignants de Trélazé ont alors décidé d'organiser un meeting regroupant tous les secteurs du département concernés par les fermetures, les syndicats, les associations de parents, les partis politiques et les élus locaux. En effet, pendant ces trois semaines de forte mobilisation sur Trélazé, diverses actions (occupations d'école et manifestations) ont eu lieu dans les autres secteurs touchés du département (Angers Zup Nord, Saumur et Cholet). La volonté d'unifier ces mouvements épars a toujours été la préoccupation des parents et enseignants de Trélazé, d'où l'idée du meeting commun qui fut fixé au jeudi 1^{er} avril, à Trélazé.

Tout en préparant activement ce meeting, ils ont continué leurs actions : rencontre avec les enseignants du lycée professionnel de Trélazé qui avaient débrayé pour l'occasion, intervention au conseil municipal d'Angers, intervention pendant une conférence

pédagogique de l'inspecteur de la circonscription Il faut croire que la perspective d'un meeting unifiant toutes les luttes éparses dans le département inquiétait l'inspecteur d'académie : la veille de celui-ci, il annonçait la restitution de quatre postes, dont celui de Trélazé.

Là encore, les choses n'étaient pas claires, car il s'agissait, d'après le communiqué de l'inspecteur d'académie, de postes d'enseignants non-spécialisés. Le matin du meeting, les parents de Trélazé ont donc une nouvelle fois envahi les locaux de l'inspection de l'enseignement spécialisé pour exiger des précisions sur la nature du poste obtenu. L'inspection académique leur a alors promis qu'il s'agissait bien d'un poste spécialisé de CLAD. Mais cette promesse ne concerne que Trélazé. Il n'en va pas de même à Angers où il s'agit de deux demi-postes complétés par un assistant d'éducation ni à Cholet où les deux postes promis sont apparemment des moyens déjà attribués à l'ensemble des écoles de la ville. Quant à Saumur, il n'a pour l'instant rien lâché.

Le soir, près de 150 personnes ont participé au meeting. Les syndicats d'enseignants, la FCPE (parents d'élèves), les associations professionnelles des maîtres spécialisés, le PS, le PCF, LO et les élus de Trélazé étaient représentés. Tous les secteurs en lutte étaient représentés à la tribune. D'ores et déjà, une manifestation départementale est prévue pour le samedi 24 avril, au retour des vacances de Pâques. Car si l'inspecteur d'académie a cédé pour Trélazé, il reste à transformer l'essai pour le reste du département.

Correspondant LO

Les étudiants en sport tiennent toujours la forme



De nouvelles manifestations réunissant étudiants et enseignants de sport ont eu lieu, les premiers protestant contre la réduction du nombre de postes mis au concours d'enseignants, et les seconds réclamant que ces postes soient créés pour remplacer les nombreux départs à la retraite des professeurs de gymnastique dans les années qui viennent.

Alors que personne ne nie l'importance des exercices physiques pour la santé, c'est tout de même un comble que l'on ne crée pas les emplois à la mesure des besoins.

« Fillon, on attend tes actions » ou encore « Fillon, ne

nous prends pas pour des cons » scandaient les manifestants. Passé du ministère des Affaires sociales à celui de l'Éducation nationale, Fillon n'a pas eu à faire beaucoup de sport pour changer de poste. Les étudiants en sports qui sont en train d'être rejoints par d'autres réclamant, eux aussi, l'augmentation des postes mis au concours par l'Éducation nationale, ont raison de continuer à exiger ce qui est nécessaire, non seulement pour leur propre avenir professionnel, mais aussi à la formation de la jeunesse.

M. R.

• Alstom La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

La grève contre les suppressions d'emplois reconduite

Pour la cinquième semaine, les travailleurs d'Alstom à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ont reconduit la grève, commencée le 8 mars, contre les 345 suppressions d'emplois prévues sur le site.

Vendredi 2 avril, la direction, réunie avec les organisations syndicales à Belfort où 700 emplois doivent également être supprimés à Alstom, annonçait des mesures d'âge améliorées. Les travailleurs de 55 ans et plus partiraient en préretraite et seraient assurés de percevoir l'équivalent de 80 à 90 % de leur salaire net jusqu'à l'âge de la retraite.

Ce recul, si on compare ces

annonces avec le contenu quasi vide du projet initial, est sans doute à mettre à l'actif de la détermination des travailleurs de La Courneuve.

Car ils n'ont pas relâché la pression malgré la durée du conflit. Ces dix derniers jours, ils sont allés, parfois à plusieurs reprises, sur tous les sites Alstom de la région parisienne, de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis à Massy-Palaiseau dans l'Essonne, en passant par Levallois dans les Hauts-de-Seine et Vélizy dans les Yvelines.

Ces visites répétées, même à un petit nombre – les travailleurs sont une petite centaine, actifs dans la grève, et les visites se font à quinze ou vingt – ont

atteint leur but : elles gênent la direction et la font réagir.

Les travailleurs sont retournés pour la troisième fois, lundi 5 avril, à Levallois où siège la direction de leur division, Alstom-Power. Cette fois, la direction a préféré les recevoir plutôt que de fermer ses portes en laissant dehors, non seulement les « visiteurs » de La Courneuve, mais tout le personnel et cela pour plusieurs heures comme elle l'avait fait les deux fois précédentes. Au cours de cette entrevue, la direction s'est contentée de mots qui se voulaient rassurants, mais sans s'engager.

À Saint-Ouen et à Massy, les grévistes ont pu entrer et

s'adresser aux travailleurs dans les ateliers ou les bureaux.

Quant à la visite à Vélizy mardi matin 6 avril, elle fut pour le moins surprenante pour les participants. En effet, des membres de la direction, DRH en tête, les accueillirent à la porte du site en leur proposant café, jus d'orange et sandwiches. On apprit, après coup, qu'une délégation chinoise était sur place pour un important marché et que la visite des grévistes n'était pas vraiment la bienvenue. La courtoisie de la direction était suspecte. Et pour cause !

Les grévistes ont aussi participé à deux manifestations, celle du 3 avril de République à

Opéra et le 1^{er} avril en direction de Matignon où ils ont demandé à être reçus par des représentants du gouvernement, sans succès.

La grève si elle ne s'est pas étendue aux autres usines Alstom concernées par le plan Kron, le PDG du groupe, si même elle n'a pas entraîné tout le personnel de La Courneuve, dérange la direction. Celle-ci a déjà un peu reculé mais il reste, rien qu'à La Courneuve, une centaine de travailleurs ni reclassés ni pré-retraités.

La grève était donc reconduite, mercredi 7 avril, par des travailleurs qui restent déterminés à obtenir une vraie solution pour tous.

Correspondant LO

• Collège Robert-Doisneau (Paris 20^e)

Le rectorat s'attaque même aux établissements sensibles

Le collège Robert-Doisneau, situé dans l'un des quartiers les plus populaires et les plus pauvres de Paris, est classé « Zone d'éducation prioritaire-zone sensible ». Cela signifiait, jusqu'à présent, que l'Éducation nationale reconnaissait que la concentration importante d'élèves issus de familles défavorisées, non francophones... nécessitait des moyens supplémentaires. De fait, sans être un eldorado, il fonctionnait à peu près correctement depuis des années, jusqu'à ce que, l'année dernière, l'établissement subisse une baisse très importante des moyens d'enseignement.

La conséquence était la restriction des soutiens, des cours en demi-groupe et tout simplement des horaires dans chaque matière... Parents et enseignants s'étaient mobilisés mais n'avaient pu obtenir qu'un succès très partiel. Or cette année, le rectorat revient à la charge, si bien que, s'il ne recule pas, nous aurons perdu 10 % de nos heures d'enseignement en deux ans, ce qui équivaut à une fermeture du collège pendant un mois ! La restriction sera telle que certaines classes devront avoir deux profs de maths : un pour la

géométrie et un pour l'algèbre... ou bien un de septembre à janvier et un autre de février à juin !

Mais le plus absurde est que le rectorat prévoit en plus de supprimer deux postes de professeur en français et en mathématiques, pour les remplacer par des enseignants précaires (remplaçants travaillant à cheval sur deux établissements, vacataires embauchés pour trois mois...) et par des heures supplémentaires effectuées par les professeurs restants. C'est absurde parce que ces mutations forcées ne sont pas dues à la baisse des horaires. En réalité, le gouvernement supprime artificiellement des postes parce qu'il préfère faire faire des heures supplémentaires aux enseignants et développer l'emploi précaire.

Le discours officiel prétend inciter les enseignants à rester dans les établissements difficiles. En réalité, alors qu'une équipe stable s'est constituée, le rectorat l'effrite ! La situation est inacceptable, tant pour les enseignants que pour les élèves, et parents et enseignants s'organisent pour le faire entendre au recteur...

• Rhodia (Saint-Fons - Région lyonnaise)

Grève et manifestation

Des grèves ont eu lieu à nouveau dans les différentes usines Rhodia le vendredi 2 avril, et en particulier dans la région lyonnaise, pour protester contre un millier de suppressions de postes en France.

Une manifestation a regroupé 550 personnes devant le siège du Crédit Lyonnais à Lyon, l'un des principaux actionnaires et l'une des principales banques créancières du groupe. Des délégations d'autres usines les avaient rejointes : Merck, Lipha, Atofina, Schering Plough, elles aussi touchées par des plans de suppressions d'emplois. Était présent également le collectif des chercheurs, secteur public et privé.

À Rhodia Saint-Fons, les suppressions de postes, les services sous-traités et les risques de licenciements vont être annoncés en avril et mai et l'inquiétude est grande.

Les dirigeants disent que Rhodia a des difficultés financières. Mais les travailleurs n'y

sont pour rien ! Les seuls responsables sont ces dirigeants et les banques qui vampirisent le groupe. L'ensemble de celles-ci accapare 60 % des résultats de Rhodia. Et le minimum serait qu'une partie de ce qu'elles ont encaissé serve à maintenir les emplois et les salaires.

Dans la plupart des entreprises du site, les carnets de commandes sont pleins. Mais pour augmenter les profits financiers,

des pans entiers de Rhodia sont à vendre et des travailleurs vont être mutés ou tout bonnement licenciés.

Les salariés de Rhodia sont prêts à se défendre. Ils demandent en premier lieu qu'il n'y ait aucun licenciement, mais aussi que les pouvoirs publics interviennent pour imposer un moratoire aux banques concernant les remboursements des emprunts.

Correspondant LO

Encore une usine qui ferme

Fin mars, le groupe américain pharmaceutique Schering Plough, a annoncé un projet de fermeture de son site de Dardilly, dans la banlieue lyonnaise, où travaillent une centaine de personnes. Ce groupe comprend un laboratoire et une unité de recherche.

Le groupe aurait eu 92 mil-

lions de dollars de perte en 2003, contre un bénéfice net de 1,974 milliard de dollars en 2002. L'usine n'est donc jugée plus assez compétitive et devrait fermer purement et simplement.

Il est urgent de mettre fin à cette dictature du patronat aux dépens des travailleurs.

• Campingaz Saint-Genis-Laval (Rhône)

Reprise du travail

C'est par un véritable chantage que la direction de Campingaz, à Saint-Genis-Laval (Rhône) a réussi à obtenir la reprise du travail des ouvriers menacés par 157 licenciements sur un peu plus de 400 personnes (voir LO n° 1861).

Après avoir réuni les délégués syndicaux CFDT et CGT dans une commune voisine, loin de l'entreprise bloquée par les grévistes, elle

a menacé de ne pas appliquer la majoration des indemnités si le travail ne reprenait pas. Puis, elle a organisé une consultation à bulletins secrets de tout le personnel, grévistes et non-grévistes : essentiellement des employés et cadres non concernés par ce plan de licenciements.

Sur trois cents personnes ayant participé au vote, 118 se sont pro-

noncées pour la poursuite de la grève mais ne se sentant pas majoritaires, elles ont finalement repris le travail, la rage au cœur.

Aujourd'hui cette rage reste bien présente et même, pour certains, l'envie de ne pas rater la prochaine occasion d'affronter à nouveau la direction.

Correspondant LO

• Renault

Les employés de l'informatique continuent à refuser la filialisation



Lundi 5 avril à 10 h 30, 350 personnes de la DTSI (la direction informatique de Renault) se sont rassemblées une nouvelle fois sous les fenêtres de leur directeur qui recevait une délégation syndicale à propos du projet de filialisation du secteur.

Cela fait des mois que les salariés, dont une grande partie sont des cadres, expriment leur refus d'être filialisés. Ils sont nombreux à travailler chez Renault depuis dix, vingt, trente ans et même si leur « statut » est loin d'être parfait et n'est pas garanti, ils savent que la filialisa-

tion risque d'entraîner rapidement la remise en cause de ce qu'ils ont aujourd'hui. Il est clair que toutes les filialisations n'ont qu'un objectif : diminuer les coûts. Elles se traduisent, à chaque fois, par une dégradation des conditions de vie et de travail et il est alors plus difficile

de regagner le terrain perdu.

Cette fois-ci, les membres de la délégation s'étaient engagés, au cours d'une brève prise de parole, à rester vingt minutes en réunion et à quitter la salle si, au terme de ce délai, rien de concret ne se dessinait. Au bout d'une demi-heure, un membre de la délégation redescendit pour dire que le directeur continuait à noyer le poisson. Après avoir crié plusieurs slogans comme : « Non à la filialisation », « Retrait du projet Corniou » (c'est le nom du directeur), les participants décidèrent de monter tous ensemble à la réunion. Le directeur s'étant enfermé avec le reste de la délégation, de nombreux salariés bloqués dans le couloir se mirent à taper sur les cloisons en tôle du local pour se faire entendre.

Il fallut plusieurs minutes de

ce vacarme pour que d'autres membres de la délégation puissent descendre, annonçant à leur tour qu'il n'y avait rien de nouveau, le directeur utilisant le terme vague de « refondation » à propos de ses projets, et déclarant seulement « explorer toutes les pistes », y compris donc celle de la filialisation. Il était plus de midi. Les salariés attendaient le directeur pour... le huer, mais ils ne purent s'en prendre qu'à ses adjoints car il sortit par une porte dérobée.

Les salariés voient que leur mobilisation a permis de retarder la mise en place de la filialisation mais que la partie n'est pas encore gagnée. Ils se sont donné rendez-vous le 26 avril, date de la prochaine réunion sur la filialisation entre la direction et les syndicats.

Il est sûr que pour obtenir satisfaction, il leur faudra conti-

nuer tous ensemble et même continuer plus fort. Depuis des années, la politique de Renault, comme de bien d'autres entreprises, est de multiplier à l'infini les statuts différents pour le personnel afin de mieux le diviser. Aux intérimaires, aux CDD, s'ajoutent les entreprises extérieures et « prestataires ». La « filialisation » du secteur informatique, lequel regroupe plus de 3000 salariés (dont déjà 1500 prestataires) répartis sur différents sites Renault, fait partie de ce plan pour transformer une grande partie du personnel Renault en « prestataires ». Les employés de Renault, qu'ils soient de l'informatique ou pas, ne peuvent accepter que la direction découpe ainsi l'entreprise et avec elle le personnel par pans entiers.

Correspondant L.O.

• Groupe Peugeot-Citroën

7 000 embauches annoncées... et la vérité des chiffres

7 000 embauches sont annoncées à l'échelle du groupe PSA, dont 5 000 en France. La manière dont la direction a informé les salariés par voie de presse prouve que l'effet d'annonce est évidemment recherché. Quant à la réalité des chiffres, ils servent surtout à masquer des prévisions d'augmentation... de la production.

Car la réalité, c'est qu'entre 1999 et 2003, la production à l'échelle du groupe est passée de 2 496 000 à 3 286 000 véhicules et les effectifs totaux, CDI + intérim, de 67 347 à 58 917, soit 8 430 personnes de moins.

• à Poissy

À l'usine Peugeot de Poissy, 500 embauches sont annoncées d'ici la fin de l'année, par vague de 50 par mois selon un représentant de la direction. « Une trentaine de personnes ont déjà été embauchées depuis janvier. Et nous espérons pouvoir continuer l'embauche l'an prochain », précise-t-il à un quotidien parisien. Paroles, paroles...

À Poissy, depuis quatre ans, 1 700 personnes ont été recrutées selon la direction et 1 250 sont parties en préretraite. Mais le nombre d'intérimaires a été dans le même temps réduit de 1 400 à 350 actuellement. Au total, il y a donc 600 travailleurs de moins dans l'usine. À la production, la proportion est plus forte puisque les effectifs ouvriers inscrits aux élections professionnelles ont baissé de 397, passant de 5 393 à 4 999 entre mars 2002 et mars 2004. Entre-temps, l'équipe de nuit a été supprimée et plus de 500 intérimaires licenciés. Ce qui fait près d'un millier

d'ouvriers en moins.

Derrière les annonces d'embauche à coups de trompette dans la presse, on constate surtout la baisse réelle et continue des effectifs et la

dégradation des conditions de travail. Pour inverser cette tendance à l'usine de Poissy, c'est beaucoup plus de 500 embauches qui sont nécessaires.

Correspondant LO

• à Peugeot Sochaux

Aux usines Peugeot de Sochaux, la direction a précisé que le quota d'embauches serait de 600 ouvriers en CDI, et 200 ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise) et cadres. Mais pour cette même année 2004, ce sont plus de 700 personnes qui partent en retraite ou préretraite.

Donc les embauches prévues cette année compenseront tout juste les départs. Mais on compte par ailleurs dans l'usine 1 500 ouvriers en intérim et CDD. Un certain nombre d'entre eux seront embauchés parmi les 600 prévus. Quant aux autres, la plupart, leur contrat s'arrêtera d'ici la fin de l'année.

Bref, à Sochaux en janvier 2005, il n'y aura pas plus d'emplois en CDI qu'aujourd'hui, et peut-être encore moins. L'effectif de l'usine n'a d'ailleurs pas cessé de baisser depuis une vingtaine d'années.

Par ailleurs, PSA ne cache pas qu'il compte produire, chaque année, 700 000 véhicules de plus d'ici 2006 à l'échelle du groupe. L'objectif de Peugeot n'est évidemment pas l'emploi, mais les profits. Ce ne sont pas les 700 licenciements annoncés à l'usine Peugeot de Ryton, en Angleterre, qui vont nous démentir.

Correspondant LO



• à l'usine de Rennes

À l'usine Peugeot-Citroën de Rennes, qui a un effectif actuel de plus de 9 000 salariés en CDI, la direction locale annonce qu'il y aurait 550 embauches, dont 500 ouvriers. Cette nouvelle, reprise par tous les médias, est présentée comme étant la fin d'un cycle de suppression d'emplois dans l'industrie automobile.

Pourtant, malgré ces embauches, l'usine de Rennes continue de détruire des emplois stables. En effet, sur les 234 salariés qui sont partis en retraite anticipée (plan CASA) en 2003, tous n'ont pas été remplacés. En 2004, ce sont 568 salariés qui partiront en retraite anticipée. Ces départs ne sont donc même pas totalement compensés par les 500 embauches envisagées. Et il faut ajouter les licenciements pour faute auxquels le patron procède tous les ans !

Dans le même temps, la production de voitures augmente considérablement. La production journalière qui était d'à peine 700 voitures à la fin de

l'année 2003 est déjà passée à 1 100 actuellement, pour atteindre 1 800 en fin 2004 selon les prévisions de la direction.

Pour assurer cet accroissement de la production, la direction de l'usine de Rennes a recours à 2 500 ouvriers en contrat précaire (CDD et intérim) dans les ateliers, ainsi qu'à plusieurs dizaines de techniciens de sociétés de services dans les bureaux.

Ainsi, l'embauche prévue ne concernera qu'un travailleur précaire sur cinq.

La maîtrise ne manque pas de se servir de la carotte des embauches pour en demander encore plus aux travailleurs précaires qui, pour beaucoup, aimeraient être embauchés en CDI.

Si la presse nationale et régionale se fait tant l'écho des embauches annoncées par PSA, ce n'est sans doute que pour tenter de faire oublier les milliers de licenciements en cours partout dans le pays. Mais dans l'usine personne n'est dupe.

• Hispano-Suiza Villaroche (Seine-et-Marne)

La direction a reculé

Dans la deuxième quinzaine de mars, des débrayages ont eu lieu dans les différents centres d'Hispano-Suiza ainsi qu'à Snecma-Services, suite à l'annonce des faibles montants des primes de participation (LO n° 1861). Mais ce qui avait choqué aussi, c'était la disparité de ces primes au sein du groupe Snecma : 1 248 euros pour les uns, 66 euros pour les autres, rien du tout pour certains, et surtout 7 600 euros en moyenne pour ceux de la holding où se trouvent les directeurs.

À Hispano-Suiza Villaroche, depuis près de deux semaines maintenant, notre

détermination à obtenir les 1 250 euros pour tous ne s'est pas démentie, d'autant que le groupe affiche cette année des bénéfices en hausse. De l'argent il y en a. Il fallait donc faire céder la direction.

Dès le lundi 29 mars, l'atelier câblage s'était transformé en atelier pancartes, sur lesquelles on pouvait lire « *On veut la patate, pas les épluchures* ». Au débrayage nous étions environ 200, c'est-à-dire toujours aussi nombreux que la semaine précédente. La direction ne voulant rien savoir, nous avons décidé d'aller défilé dans tous les secteurs pour convaincre d'autres travailleurs d'être avec nous.

Le lendemain, au cours d'un nouveau débrayage, nous votions pour une prime de 1 250 euros pour tous. Ce n'est que l'après-midi que la direction lâcha finalement. Au final, nous obtenions 800 à 1 000 euros de prime, selon les différents statuts des salariés d'Hispano.

Mercredi 31 mars, nous nous sommes tous réunis pour discuter des nouveaux résultats. Bien sûr, ça n'est pas tout ce que nous voulions mais nous avons tout de même réussi à faire reculer la direction.

Correspondant LO

• Hôpitaux de Sainte-Marguerite et de La Timone Marseille

La grève des employés du nettoyage

La grève des employés du groupe Penauille, sur qui repose une partie du nettoyage des principaux hôpitaux marseillais, a démarré pour cause de ras-le-bol général. Elle s'est développée dans deux grands hôpitaux, Sainte-Marguerite et La Timone. Les employés sont obligés de nettoyer des surfaces de plus en plus importantes avec de moins en moins de personnel et de matériel. Les deux tiers du personnel sont en grève depuis le 15 mars, demandant de meilleures conditions de travail et des embauches.

À chaque appel d'offre des hôpitaux, la société de nettoyage qui emporte l'adjudication est celle qui promet le plus bas prix. Mais ce bas prix entraîne pour chaque employé de plus en plus de travail.

À voir le peu d'équipement et de produits fournis, l'Assistance Publique et le groupe Penauille se contenteraient d'un nettoyage des hôpitaux à l'eau claire avec de vieilles serpillières. Tirer sur les prix et augmenter les efforts du personnel est la préoccupation principale de ces dirigeants. L'hygiène rigoureuse pour lutter contre les différentes infections qui peuvent se développer dans un hôpital semble vraiment le dernier de leurs soucis.

Simple exemple qui en dit long : à l'hôpital de La Timone, soixante employés nettoient



plus de surface que quarante-vingt-dix il y a quelques années.

En plus du manque criant de personnel, un employé absent n'est pas remplacé, ou remplacé avec un horaire moindre. Il y a aussi les remises en état, c'est-à-dire les nettoyages à fond des murs et des plafonds qui se font en prélevant du personnel de ses tâches habituelles.

Face à la grève, la direction du groupe Penauille a envoyé les huissiers et assigné devant les tribunaux un certain nombre de grévistes. Mal lui en a pris car elle a été condamnée à verser 100 euros à ceux qu'elle avait assignés.

Les grévistes ont manifesté devant la mairie car le maire est aussi responsable du conseil d'administration des hôpitaux de Marseille, et donc de la situation actuelle. Ils y ont montré leur ras-le-bol et la presse locale s'est fait largement l'écho de ce mouvement de grève.

Le groupe Penauille peut payer. Il vient de s'offrir, pour 64 millions d'euros, une société de services dans les aéroports. Le groupe est présent dans quarante pays et mène la vie dure à 56 000 employés. Mais quand les responsables de l'hôpital de La Timone ont visité les vestiaires, ils ont été atterrés de leur état et ont promis des vestiaires propres et séparés pour les hommes et les femmes.

Les employés en grève ont gagné le soutien du personnel de l'hôpital, de médecins et de chefs de service, conscients que la lutte contre les infections passe par un nettoyage rigoureux de l'hôpital.

Mais les dirigeants du groupe sont d'autant plus coriaces qu'ils sont rapaces et se moquent tout autant des employés que du personnel hospitalier et des malades.

• Aviapartner Bordeaux

Non aux licenciements !

Vendredi 2 avril, les travailleurs d'Aviapartner étaient pour la quatrième fois à plus de 80 % en grève contre le plan de licenciement de 44 d'entre eux, sur les 75 salariés que compte cette entreprise qui travaille sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

L'entreprise Aviapartner effectue toutes les opérations au sol (embarquement, bagages, nettoyage) depuis 1997, date à laquelle la Chambre de Commerce et d'Industrie qui gère l'aéroport a sous-traité ces opérations et mis plusieurs entreprises en concurrence pour faire baisser les prix. Aviapartner Bordeaux est rattaché à un grand groupe européen du même nom, comptant 4 000 salariés et dont la santé financière ne se dément pas. Mais la direction locale invoque la perte de marchés liée à la faillite d'Air Littoral et au fait que de nouveaux concurrents cassent les prix. En même temps que les licenciements, la direction a annoncé, pour 25 des 31 employés qui resteraient, du temps partiel imposé à 20 ou 25 heures par semaine, une perte de salaire de 30 % en dénonçant l'accord d'entreprise, une annualisation du temps de travail avec des semaines à 48 heures et des coupures sur le temps de travail en milieu de journée. Sur le salaire, cela aboutirait à plus de 50 % de perte de pouvoir d'achat.

Le 2 avril, les salariés ont exprimé le dégoût et l'écœurement de la situation qui leur est faite. Vers midi, une quarantaine d'entre eux ont été rejoints, à l'initiative de l'Union locale CGT de Mérignac et de l'UD CGT 33, par plusieurs dizaines de travailleurs d'entreprises de l'aéroport (Air France, Reinier, CCI, SAMSIC, etc.) et des travailleurs de la zone industrielle de Mérignac.

Voyant la grève se développer, la direction d'Aviapartner a cherché à faire

faire le travail par une autre entreprise. Du coup, les salariés, en s'installant notamment sur les guichets d'enregistrement, ont bloqué toute une partie du hall d'embarquement, retardant le départ de plusieurs vols. Les travailleurs des autres entreprises de l'aéroport ont bruyamment manifesté leur solidarité, conscients que ce qui arrive à leurs collègues va leur arriver. Ils ont eu aussi le soutien d'une partie des passagers bloqués, et ceux qui s'exprimaient contre les manifestants se sont retrouvés très minoritaires.

Ce jour-là, la direction d'Aviapartner était devenue introuvable. Mais le directeur de l'aéroport est venu s'expliquer devant les manifestants : il a mis en cause le 11 septembre 2001 et les directives européennes d'ouverture du marché ! À l'entendre, la Chambre de Commerce, c'est-à-dire le patronat local, gestionnaire de l'aéroport et qui a organisé la sous-traitance, n'y est pour rien. Les manifestants et les grévistes lui ont répondu que le 11 septembre a bon dos et qu'à Paris les directives européennes ne s'appliquent pas. Alors pourquoi s'appliqueraient-elles à Bordeaux ? Ils ne veulent pas faire les frais des objectifs de bénéfices des patrons, et ont notamment dénoncé la maison-mère d'Aviapartner sur les conditions de travail. Les travailleurs ne veulent plus entendre parler de ces patrons et revendiquent qu'une entreprise publique ou « à statut » (comme Aéroport de Paris ou Air France) reprenne l'activité et les emplois dans les conditions actuelles, pour assurer ces tâches qui devraient relever du service public.

Les salariés ont quitté le hall de l'aéroport à l'arrivée des CRS aux cris de « *Non aux licenciements* », et en promettant de revenir.

• Lyon

Brûlées vives dans un bidonville

Dimanche 4 avril, à six heures du matin, deux adolescentes sont mortes, brûlées vives dans l'incendie de la caravane où elles dormaient, dans un bidonville du quartier de Gerland à Lyon.

Le bidonville, qui s'est constitué il y a plus d'un an, héberge actuellement plus de 500 Roms, dont près de la moitié d'enfants, venus de Roumanie et de l'ex-Yougoslavie, la plupart demandeurs d'asile. Ils y vivent sans aucune hygiène, au milieu des débris que la ville de Lyon ne fait pas ramasser, malgré les demandes répétées des associations présentes (Médecins du Monde et l'ALPIL, l'Action lyonnaise pour l'insertion sociale).

Le terrain, près de la voie ferrée, appartenait à EDF et RFF (Réseau Ferré de France). Début octobre, suite à une ordonnance de référé, RFF avait fait démanteler par les CRS la partie du bidonville située sur son terrain. Mais il s'est reconstitué car, depuis plusieurs années, les habitants de ces bidonvilles, chassés d'un terrain à l'autre, n'ont pas d'autre choix que de reconstituer le même type d'habitat. Et quand certains s'en vont, d'autres arrivent.

EDF et RFF ont vendu leurs terrains à une société d'architecture, qui dit vouloir le céder à une autre société en vue de bâtir. Une première ordonnance en référé, le 1^{er} décembre, avait donné huit mois aux occupants pour s'en aller mais, en appel le 30 mars, la société propriétaire a obtenu un arrêté d'expulsion immédiate.

Au mois de mars, à plusieurs reprises, la police est intervenue en prétextant des délits, et a détruit des véhicules, pour inciter les occupants à partir : une centaine sont

allés s'installer ailleurs.

Après l'accident du 4 avril, les responsables ont bien été obligés de changer d'attitude. Le préfet a organisé une réunion avec le maire de Lyon et les associations qui, depuis des mois, dénoncent la situation et le nombre de places notoirement insuffisant en foyers d'hébergement, pour les demandeurs d'asile : il y a 2 300 places pour 4 000 à 5 000 réfugiés.

La réunion a abouti à un accord, y compris avec le propriétaire du terrain, pour installer un point d'eau et un ramassage d'ordures. Le suivi médical devrait être renforcé. D'autre part, la moitié des demandeurs d'asile devraient avoir une réponse avant juin, et les autres avant la fin de l'année. Enfin, leur relogement est à l'étude, sans précision. Or, le même jour, deux cents personnes manifestaient devant l'hôtel de ville pour dénoncer le fait qu'elles vont se retrouver à la rue le 15 avril, quand le « plan froid » va se terminer et qu'elles devront quitter les hôtels où on les a logées, faute de place dans les foyers d'hébergement. Il va donc falloir rapidement beaucoup de logements...

Le sort des Roms de Roumanie, qui sont les plus nombreux, va peut-être s'améliorer un peu. Mais cela risque de n'être que très provisoire, car il est peu probable qu'ils obtiennent le droit de rester. Et il est honteux qu'il ait fallu attendre un tel drame pour que les autorités cherchent quelques solutions – il reste à voir ce qu'elles vont réellement faire – alors qu'elles connaissaient parfaitement la situation.



Un bidonville à Vaux-en-Velin, du même genre que celui qui vient de brûler à Lyon.

• DDE Isère

(Direction départementale de l'Équipement)

La situation du logement social à Grenoble

Les crédits pour le logement social attribués cette année à la région Rhône-Alpes par le ministère de l'Équipement sont en baisse de 41 %. Ils étaient déjà en baisse de 20 % l'an dernier. Les employés de la DDE s'occupant du logement social parlent de catastrophe, tellement il devient impossible de tenir les objectifs.

Depuis 2001, la loi SRU (relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain) de l'ex-ministre PCF de l'Équipement, Jean-Claude Gayssot, fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en région parisienne), situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, d'avoir au minimum 20 % de leur parc de résidences principales constitué de logements sociaux. Si les communes ne respectent pas ce pourcentage, elle paient une amende qui consiste en un prélèvement annuel sur leurs recettes fiscales, à raison de 152,45 euros par logement manquant pour atteindre le quota de 20 %. Mais ce prélèvement est diminué du montant des dépenses que la commune a pu financer à un titre ou à un autre pour la construction de logements sociaux. Ainsi certaines communes n'ont rien à payer même si elles sont loin d'atteindre le quota.

En réalité, la loi SRU est inefficace et touche très peu de communes. Dans l'Isère, à part une commune rattachée à l'agglomération lyonnaise, seule l'agglomération grenobloise est concernée. Ces dernières années, le prix des logements et les loyers flambent et le nombre total de logements

sociaux manquants est estimé officiellement à 5 346, nombre bien inférieur à la demande réelle.

Pour l'année 2003, on recense quatorze communes, sur les vingt-quatre de l'agglomération, qui ne respectent pas les 20 % obligatoires. Trois d'entre elles, parmi les plus riches, ne paient rien, alors qu'elles ont des taux de logements sociaux qui vont de 4,73 à 10,98 % pour la mieux dotée. Notons que parmi elles se trouve la commune de Seyssins, avec un taux de seulement 8,7 %, dont le maire est Didier Migaud, député PS et ex-rapporteur du budget.

Quant aux onze autres communes, elles ont été taxées d'une somme totale de 432 256 euros, soit tout au plus l'équivalent du prix de trois appartements dans l'agglomération.

Les gouvernements de droite et de gauche qui se succèdent ne veulent pas s'attaquer à ce problème et le logement des classes populaires est bien le cadet de leurs soucis. Ils invoquent tous la démocratie et le choix des élus locaux. Pourtant l'État se moque bien des élus locaux et de la population quand il s'agit de construire des routes, des autoroutes ou des ponts. Les services de l'Équipement ont ordre de procéder aux expropriations, avec ou sans le consentement des élus. Alors, pourquoi ne pas faire pareil pour la construction de logements sociaux ?

Correspondant LO



Pendant une manifestation parisienne pour le logement social, l'an dernier.

• Creil

Les droits des locataires en question

La juge spécialisée dans les affaires de contentieux entre locataires et propriétaires au tribunal d'instance de Creil vient de rendre un jugement qui est surprenant à plus d'un titre.

Alors qu'en permanence cette audience spécialisée du tribunal voit les propriétaires et les bailleurs sociaux demander l'expulsion des locataires qui ont des retards de loyers, pour une fois, quelques dizaines de locataires avaient assigné le plus OPAC d'HLM du secteur, Oise Habitat, dirigé par le PS allié au PCF, et qui regroupe près de 13 000 logements. Ce procès était la continuation d'une lutte engagée par les locataires depuis mai 2001 contre les augmentations de loyers de 25 à 30 % pra-

tiquées par cet OPAC à l'occasion des réhabilitations de logements, ce qui n'était pour l'essentiel que l'entretien délaissé de ces immeubles pendant des dizaines d'années.

Après de multiples péripéties, les faux engagements des élus de gauche et de la préfecture, il n'est plus resté aux locataires que la contestation devant les tribunaux. Un comité de lutte des locataires, à l'initiative de militants de Lutte Ouvrière, fut mis sur pied à cet effet. Une centaine de locataires y adhèrent et payèrent leur cotisation, ce qui permit d'engager l'action juridique... il y a 11 mois.

Dans le jugement rendu le 5 avril, la juge a été de façon surprenante au-delà même des

prétentions de l'OPAC Oise Habitat. Ainsi, elle a requalifié la nature des travaux que l'OPAC et la préfecture, chargée d'attribuer les aides correspondantes, considéraient comme de simples travaux d'amélioration, en... travaux de sécurité, ce qui entraîne dans la loi une restriction des droits des locataires.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, la juge a décidé de condamner les locataires à verser 1 500 euros à leur propriétaire, en remboursement des frais engagés par ce dernier, ce qui revient à sanctionner lourdement les locataires qui réclament leur dû.

Ces derniers ne sont malgré tout pas décidés à se laisser intimider.